

**EUROPAN 17**  
**Villes vivantes**

---

**RAPPORT DU JURY FRANÇAIS**

---

*Premier tour du jury*  
**17 et 18 octobre 2023**

*Second tour du jury*  
**16 et 17 novembre 2023**

**Rédigé par Emmanuel REDOUTEY**  
**Urbaniste**  
**Membre de la commission d'expertise**

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>ANALYSE DES PROJETS PAR LA COMMISSION D'EXPERTISE .....</b>	<b>3</b>
	Méthode et déroulement de l'expertise des projets .....	3
<b>2.</b>	<b>PREMIÈRE PHASE DU JURY .....</b>	<b>4</b>
	COURCY GRAND REIMS .....	6
	MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE.....	8
	FLEURANCE.....	9
	BERNAY – TERRE DE NORMANDIE .....	11
	NANTES .....	12
	MARSEILLE.....	14
	RENNES MÉTROPOLE .....	15
	GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE .....	16
	GUÉRANDE .....	18
	LE PALAIS – BELLE-ÎLE-EN-MER.....	19
<b>3.</b>	<b>DEUXIÈME PHASE DU JURY .....</b>	<b>22</b>
	COURCY – GRAND REIMS .....	22
	LE PALAIS – BELLE-ÎLE-EN-MER.....	24
	MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE.....	25
	FLEURANCE.....	26
	GUÉRANDE .....	27
	MARSEILLE.....	28
	NANTES .....	30
	GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE .....	31
	BERNAY – TERRE DE NORMANDIE .....	32
	RENNES MÉTROPOLE .....	33
<b>4.</b>	<b>ATTRIBUTION DES PRIMES .....</b>	<b>35</b>
	Projets lauréats .....	35
	Projets mentionnés .....	35
	Mentions spéciales.....	35
	Liste des projets primés et avis du jury .....	36

## 1. ANALYSE DES PROJETS PAR LA COMMISSION D'EXPERTISE

### Méthode et déroulement de l'expertise des projets

En amont du premier jury, la commission d'expertise d'EUROPAN France indépendante a procédé à une première évaluation des **202 projets** rendus en vue de proposer une présélection et de préparer les débats du jury. Constituée de 10 membres et d'une coordonnatrice, la commission a plusieurs rôles : analyser tous les documents remis par les candidats, rapporter le propos des équipes, évaluer les projets au regard du thème de la session et des dossiers de site, identifier des familles de projets, repérer les idées et des attitudes saillantes. Il s'agit de soumettre au jury une proposition de présélection et de l'assister dans ses débats et ses échanges avec les Villes.

Chaque expert s'est vu attribuer un site et des binômes d'experts et de sites ont été formés afin d'assurer une double lecture de chaque projet rendu. L'expert responsable de chaque site était chargé de rédiger l'analyse transversale, un avis sur chacun des projets et les fiches détaillées des projets présélectionnés. Les experts ont travaillé de manière collégiale à l'occasion d'un séminaire de 2 jours les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Analyse des projets

La commission d'expertise analyse les propositions en croisant la pertinence de la réponse au regard du thème de la session, la pertinence de la réponse au regard du site et sa capacité à s'inscrire dans un processus de projet post-concours. Les projets présélectionnés doivent :

- Présenter un caractère singulier innovant en regard du thème, dans le questionnaire et/ou dans la réponse, à un ou plusieurs niveaux (urbain, architectural, processuel, conceptuel ou théorique).
- Apporter une réponse pertinente et originale à la commande en termes de stratégie, de processus et de prise en compte de l'héritage territorial, architectural et environnemental de chaque site.

### Critères d'appréciation

L'expertise des projets s'appuie sur cinq critères d'appréciation. Il ne s'agit pas d'une grille figée et les projets proposés à la présélection ne doivent pas forcément présenter un caractère remarquable sur chacun de ces critères.

- Apports au thème des villes vivantes : pertinence et originalité du propos théorique, référencement et positionnement dans des enjeux globaux ou courants de pensée contemporains,
- Inscription dans le territoire, le site et ses usages : prise en considération du contexte et de l'héritage naturel, urbain, territorial et environnemental, capacité à mobiliser les qualités et les ressources du territoire,
- Modes d'action / modes de faire : pertinence des outils et moyens, capacité à mobiliser des acteurs publics ou privés, caractère opératoire et capacité du projet à s'inscrire dans les suites du concours,
- Propositions architecturales et paysagères : pertinence, qualité et originalité des propositions architecturales ou formelles.

### Nombre de projets rendus et proposés à la présélection

Sites	Nombre de projets rendus	Nombre de projets proposés à la présélection
BERNAY - TERRE DE NORMANDIE	23	6
COURCY – GRAND REIMS	18	5
FLEURANCE	28	7
GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE	14	5
GUÉRANDE	17	5
LE PALAIS – BELLE-ÎLE-EN-MER	28	7
MARSEILLE	18	6
NANTES	27	7
RENNES	18	5
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	11	5
10 SITES	202 projets	58 (soit 29% des projets rendus)

## 2. PREMIÈRE PHASE DU JURY

---

**17 et 18 OCTOBRE 2023**

*Plateforme de la création architecturale, Cité de l'architecture & du patrimoine, Paris*

Le premier tour du jury français European 17 s'est tenu à la Plateforme de la création architecturale de la Cité de l'architecture & du patrimoine.

**Alain MAUGARD**, Président d'European France, accueille le jury, rappelle la dimension européenne du concours et souligne l'intérêt d'une seconde session sur le thème des Villes vivantes pour approfondir le sujet entre E16 et E17. Au second tour, le jury European France sélectionnera 3 équipes par site qui pourront être engagées dans les suites du concours et les réalisations. Il s'agit de valoriser la pluralité et la complémentarité des propositions sélectionnées. Selon cette règle, le jury retiendra 30 projets pour 10 sites puis attribuera les primes (Lauréat, Mentionné, Mention spéciale) pour distinguer des idées et des équipes au niveau national et européen. European doit « continuer à étonner » et permettre « d'installer l'innovation dans les collectivités » par des projets non standards. Le jury est particulièrement à l'écoute des villes qui manifesteront leurs préférences mais reste souverain dans la sélection.

**François LECLERC**, Président du jury European 17, ouvre la session. Lauréat du PAN en 1982, il exprime sa tendresse et son admiration pour ce concours et sa longévité. Le « PAN » exprime d'idée d'un tout et d'un ensemble. C'est aussi l'expression d'une synthèse ou d'une globalité. Il retient surtout de ce suffixe l'idée d'une « transversalité dans le processus de projet » qui invite à « dépasser la demande initiale, de regarder ailleurs, de plus haut, de plus loin ou de plus près... ». European invite en somme à « être exploratoire et inventif... ».

Mais comment être encore plus imaginatif face à la succession de crises (climatiques, sanitaires...) que nous vivons ? François Leclerc invite à dépasser l'idée de crise car elle suppose un début et une fin. Nous sommes face à une « modification radicale ». Pour nos villes trop minérales, trop chaudes, fatiguées de la modification permanente, parfois épuisées, l'une des réponses consiste à « se tourner vers le sol ». Les orientations de la Loi Climat et Résilience, du Zéro Artificialisation Nette et la renaturation vont dans la bonne direction. Mais il faut toujours rappeler la grande importance de la question du logement et de l'industrie dans cette nouvelle donne. Il faut construire une « théorisation de la pénurie foncière » et expérimenter la complexité face à « des villes trop denses qui doivent trouver des appuis ailleurs » et « des villes pas assez dense qui doivent inventer de nouvelles formes projet ».

François Leclerc remercie enfin Isabelle Moulin, secrétaire générale d'European France, l'équipe European France et la commission d'expertise à qui il passe la parole.

**Malaury FORGET**, coordinatrice de la commission d'expertise European 17 expose la méthode d'analyse des projets et les idées saillantes de la session. Après E16, E17 « Villes Vivantes 2 » apporte deux nouvelles composantes au thème : la relation architectures/milieus et l'idée de *care*/soin. Elle rappelle l'inscription des sites français dans les sous-thèmes européens :

- *Let the birds sing! Reimagining public space as a biodiverse landscape*: Grenoble Alpes Métropole, Guérande, Le Palais, Métropole Rouen Normandie, Marseille
- *Imagine a second life! Transforming neighbourhoods and buildings towards an inclusive milieu*: Fleurance, Nantes, Rennes, Bernay Terres de Normandie, Courcy Grand Reims

Les réponses des équipes font apparaître les spécificités et les apports de cette session au thème des villes vivantes :

- De nouveaux outils au services des concepteurs, des collectivités et des usagers pour donner la parole au vivant
- De nouvelles postures vis à vis du vivant : vivant autorégénérant, vivant à soigner/soignant
- Le dépassement des temporalités opérationnelles et politiques pour mieux prendre en compte le temps du vivant
- La biorégion comme échelle pertinente des villes vivantes
- Le sol, la topographie et l'eau comme vecteurs du vivant et matière à projets

## MÉTHODE ET DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE DU JURY

Pour chaque site :

- Présentation par les représentants du site de leurs attentes et préoccupations
- Présentation des projets proposés à la présélection par la commission d'expertise
- Avis de la Ville et ajouts éventuel de projets non repérés par la commission d'expertise
- Discussion entre les membres du jury et les représentants du site, ajouts éventuels par les membres du jury de projets non repérés par la commission d'expertise
- Temps d'échange entre représentants des sites et jury

À l'issue du débat entre les membres du jury et avec les représentants des sites, le jury procède à un vote secret pour valider la sélection des projets présélectionnés.

### À noter :

*Dès réception des panneaux (31 juillet 2023), les membres du jury et les collectivités participantes ont reçu un lien de consultation et de téléchargement des 202 projets rendus puis, le 02 octobre 2023, les documents d'expertise et les propositions de présélection, soit 2 semaines avant le premier tour du jury.*

*Au cours des deux journées, les membres du jury ont pu consulter l'ensemble des documents rendus par les 202 équipes (panneaux et notices). De plus, pour chaque site, les éléments de la fiche synthétique de site et les panneaux des projets proposés à la présélection ont été projetés au jury.*

## COURCY GRAND REIMS

Projets proposés à la <u>présélection</u>	Autres projets <u>portés au débat</u>	Projets <u>retenus par le jury</u>
<p><b>DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S)</b>  <b>PV448 MICROCOSME FERTILE</b>  <b>RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT</b>  <b>SD149 RASE-MOTTES</b>  <b>VJ312 OPERATION RE.MEDIATION</b></p>	<p>par les représentants du site :  <b>BS175 MACRORAINBOW</b>  <b>EV487 GEOBASE 112</b>  <b>HJ863 MICROVILLE FERTILE</b></p>	<p><b>BS175 MACRORAINBOW</b>  <b>DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S)</b>  <b>EV487 GEOBASE 112</b>  <b>RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT</b>  <b>SD149 RASE-MOTTES</b>  <b>VJ312 OPERATION RE.MEDIATION</b></p>

### Présentation du site par ses représentants

La Commune de Courcy (1 200 habitants) a acquis le site de l'ex-base 112 désaffectée depuis 2011 pour un euro symbolique. La réoccupation du site proposée par les porteurs du projet Microville 112 a retenu l'intérêt du Conseil municipal qui s'est engagé dans l'aventure avec la volonté de réutiliser le patrimoine existant et de créer de nouveaux emplois. L'idée de faire renaître une micro-ville de 70 ha sur ce site redonne du sens à ce quartier militaire endormi. C'est un projet porteur de valeurs pour les élus mais aussi pour la population : la Mairie a créé une commission citoyenne qui s'est aujourd'hui fédérée en association et se trouve pleinement intégrée aux instances de gestion du projet.

Le représentant de la SCIC Microville 112 présente les grands objectifs du projet et la volonté d'associer ville, industrie et agriculture pour envisager la transformation du site. Il souligne des enjeux très forts de d'éco-réhabilitation, de gestion de l'eau et de maîtrise énergétique.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

5 projets sur 18 sont proposés à la pré-sélection. La commission d'expertise a repéré 3 familles de projet :

- des « projets-outils » dont **DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S)**,
- des « projet-programmes » qui choisissent une ligne programmatique centrale (un parc agricole par exemple), dont **PV448 MICROCOSME FERTILE**, **RJ033 SOLSTICE** et **VJ312 OPERATION RE.MEDIATION**,
- des « nouveaux modèles de ville » (majorité des réponses) qui cherchent à recréer un quartier mixte et dynamique, en travaillant particulièrement les questions d'habitat, dont **SD149 RASE-MOTTES**.

### Avis des représentants du site

L'ensemble des projets a été regardé par un groupe composé d'élus et de membres de la SCIC dont les habitants impliqués dans le projet. Ce groupe a été très sensible au travail et à l'engagement des équipes Europan. La Ville est en accord avec la présélection pour deux projets et s'interroge sur un troisième :

- **DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S)** ne répond pas à toutes les questions mais c'est une réponse intéressante qui peut être mixée avec d'autres propositions. Le projet est perçu comme une boîte à outils qui s'inscrit bien dans la méthode en place. Il répond aux enjeux de coordination, de phasage et de réinvestissement progressif avec plusieurs investisseurs et porteurs de projet.
- **SD149 RASE-MOTTES** : projet jugé intéressant malgré des réserves sur les choix visuels.
- **VJ312 OPERATION RE.MEDIATION** n'a pas été compris par les acteurs locaux.

La ville a quant à elle repéré trois autres projets qu'elle souhaite porter au débat :

- **EV487 GEOBASE 112** : le projet allie une agriculture responsable et moderne et des questions d'énergie.
- **HJ863 MICROVILLE FERTILE** : avec une approche similaire, ce projet répond à la volonté d'accueillir de l'agriculture urbaine ou « dite intermédiaire ».
- **BS175 MACRORAINBOW** a été remarqué par toutes les personnes qui ont analysé les projets pour son travail sur la récupération, l'éco-réhabilitation, la gestion des ressources et la prise en compte des problématiques de transport. Le projet respecte bien les objectifs de la SCIC et propose un travail intéressant sur les bâtiments.

## Débat et avis du jury

### *Synthèse des points de vue exprimés*

- Le jury rejoint globalement l'avis de la commission d'expertise et note la diversité et la qualité des réponses sur ce site. Il souligne trois enjeux : un enjeu territorial pour le réinvestissement d'un site étrangement déconnecté de la ville ; la dimension collaborative et citoyenne déjà mise en place que le processus European vient compléter ; la préservation et la réutilisation d'une architecture iconique.
- Il salue le souci de partage et le principe de la consultation locale organisée la commune avec les porteurs de projets, les habitants et l'association citoyenne. Au regard de la taille du site et de l'importance du bâti, comment la ville réussit-elle à sensibiliser la population ? Réponse : la régularité des échanges avec les représentants de la population ont permis de mettre en place des habitudes de travail.
- Le projet à venir questionne des enjeux de sobriété foncière et de désartificialisation des sols. On voit apparaître deux attitudes : certains projets de qui cherchent à « maximiser le programme » pour un rayonnement assez large du site ; d'autres, plus en accord avec l'enjeu de sobriété foncière, développent une approche plus humble. Les représentants du site rappelle leur souci de garder la richesse des espaces verts et la priorité donnée à la réutilisation des bâtiments existants.
- Pour la suite du processus, le représentant de la SCIC indique que la collectivité conservera la maîtrise et la propriété du sol avec le recours à des baux emphytéotiques pour garder la main sur le temps long et pérenniser les valeurs portées par les acteurs locaux.
- Plusieurs membre du jury soulignent que le site génère des attitudes de projets relativement contrastées donnant du sens à un processus opérationnel et collaboratif déjà en place avec certaines propositions apportant une dimension poétique. Ils sont sensibles aux projets qui révèlent « l'âme du site » avec des réponses non conformistes à la question du vivant.
- Le jury regrette enfin que la connexion au village de Courcy, l'accessibilité et les liaisons avec la commune ou d'autres pôles urbains, entre aient été peu traitées par les équipes.

### *Avis sur les projets proposés à la présélection*

- **DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S)** : le projet est jugé intéressant sur le plan de la méthode et des outils, à regarder de plus près pour mieux mesurer ses apports au thème de la session.
- **PV448 MICROCOSME FERTILE, ENTRE CIEL ET TERRE** : l'ajout de nouvelles constructions n'est pas véritablement justifié.
- **RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT** : l'équipe répond avec une certaine humilité et développe une analyse entre vision historique et vision spatiale ; c'est une réponse non conformiste qui construit un récit sur la fertilité du sol et l'ancrage du projet au territoire.
- **SD149 RASE-MOTTES** : le jury perçoit une grande richesse de proposition qui se traduit dans la restitution graphique ; c'est une réponse à la fois pragmatique et sophistiquée qui demande un certain effort d'analyse et de compréhension.
- **VJ312 OPERATION RE.MEDIATION** : l'équipe adopte une vision très originale qui ne tourne pas le dos à l'histoire du site. La lecture et l'interprétation patrimoniales du site sont très intéressantes. L'idée de responsabilité territoriale résonne avec les enjeux de transition écologique face à la dégradation des milieux naturels et vivants. Une interrogation reste posée sur le portage et la mise en œuvre d'un tel projet.

### *Avis sur les autres projets portés au débat par la Ville ou par le jury*

- **BS175 MACRORAINBOW** : la commission d'expertise souligne que le projet reste limité dans son périmètre et une collection de proposition de programmes. Le jury souhaite approfondir l'analyse de ce projet remarqué par la Ville en dépassant les effets séduisants de l'image photoréaliste.
- **EV487 GEOBASE 112** : une proposition intéressante dans la même famille des projets à dominante agricole (idée d'un campus d'agriculture durable).
- **HJ863 MICROVILLE FERTILE** : avec un même point de départ que **EV487 GEOBASE 112** (le sol et des pratiques d'éducation), le projet paraît moins abouti.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : DP975 JEU DE SOCIÉTÉ(S), RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT, SD149 RASE-MOTTES et VJ312 OPERATION RE.MEDIATION.
- de ne pas retenir PV448 MICROCOSME FERTILE

Parmi les autres projets portés au débat, le jury choisit :

- de retenir BS175 MACRORAINBOW et EV487 GEOBASE 112
- de ne pas retenir HJ863 MICROVILLE FERTILE

## MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Projets proposés à la <u>présélection</u>	Autres projets <u>débat</u>	Projets <u>retenus</u> par le jury
<p>HA373 SOFT BANKS IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU RS492 BLEUS ÉGARDS UB234 PRICK THE BUBBLE VZ408 MARGINALE</p>	<p>Portés au débat par les représentants du site : LG243 - SUR LES CHEMINS DE TRAVERSE</p>	<p>HA373 SOFT BANKS IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU RS492 BLEUS ÉGARDS UB234 PRICK THE BUBBLE VZ408 MARGINALE</p>

### Présentation du site par ses représentants

Le site Europan est situé en amont de Rouen et des espaces qui accueillent les grande fonctions portuaires et industrielles qui ont tendance à se développer à l'ouest. Ce « territoire amont » a été peu travaillé jusqu'à ce jour. La collectivité pressent qu'il y a ici un enjeu de reconquête pour les années à venir. Elle se trouve à un stade de réflexion prospective avec l'idée d'anticiper et de défricher des sujets liés à l'inondabilité, l'élévation du niveau de la mer et son impact sur l'embouchure de la Seine. Plus localement, ce site est perçu comme un « territoire cordon », une bande de terre qui concentre des enjeux de connexion entre le coteau et le fleuve.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

5 projets sur 11 sont proposés à la pré-sélection. La commission d'expertise a repéré plusieurs sujets de prédilection qui se croisent dans les réponses des équipes : l'adaptation et la maintien d'activités économiques locale (construction, textile), la gestion de flux, le travail sur les espaces publics et la relation à la pente, les relations entre les rives. On repère trois types de projets : (1) les projets de restructuration, (2) les interventions ponctuelles, (3) les boîtes à outils.

### Avis des représentants du site

Parmi les projets présélectionnés par les experts :

- la collectivité remarque deux projets en particulier, IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU et VZ408 MARGINALE, perçus comme des propositions sensibles et adaptables, qui travaillent « par touches » en lien avec les acteurs du territoire. Ces deux projets manifestent une modestie et sobriété d'interventions, sur le végétal notamment.
- Elle est également en accord avec la proposition de présélection pour RS492 BLEUS ÉGARDS, UB234 PRICK THE BUBBLE, VZ408 MARGINALE (approche globale et prise en compte de l'inondabilité, rapport au fleuve).
- Elle émet des réserves sur HA373 SOFT BANKS qui ne correspond pas aux intentions initiales de la collectivité et semble complexe à mettre en œuvre (une vision trop accélérée de la transition vers l'hydrogène, la réactivation d'un bras mort du fleuve).

Elle souhaite porter au débat un projet non présélectionné à ce stade :

- LG243 - SUR LES CHEMINS DE TRAVERSE a retenu l'attention pour son travail sur les liaisons transversales, l'idée de « mettre en lien avec ce qui ne se voit plus » et sa réflexion sur le temps et ses choix de non-intervention.

### Débat du jury

*Synthèse des points de vue exprimés par le jury*



- Le jury souligne le grand intérêt de ce site et de la question posée, avec plusieurs thèmes enchâssés : la situation en amont de Rouen, le rapport au fleuve, l'inondabilité (mais peu de projets traitent le risque), la beauté du paysage et sa préservation, qui questionne le sens même de l'intervention, le travail de couture à réaliser, la connexion entre les plateaux, les collines, les berges et l'autre rive...
- Le site est actuellement très peu lisible avec des qualités de paysage invisibles. Il pose un défi géographique avec plusieurs aspects à traiter : la présence de la forêt, le traitement de la pente et le réglage altimétrique des propositions (trop peu de coupes dans les travaux). À proximité de Rouen, il pose également une dimension historique. En réponse à une question du jury, la collectivité explique qu'un attachement des habitants à ce site est en train d'apparaître avec des nouvelles fréquentations et des activités festivières.
- Le jury remarque [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#) et [HA373 SOFT BANKS](#) deux propositions très différentes par la lecture et la structuration du paysage. Elles illustrent un nouvel urbanisme à concevoir dans ce type de territoire composite, un peu déstructuré.
- Les attitudes consistant à travailler en transversalité sont fécondes et les propositions qui accentuent la linéarité du site oublient les formes d'habiter. À ce titre, [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#) retient l'attention : le projet accentue la singularité de chaque traverse et teste des solutions ponctuelles aux crues. [LG243 - SUR LES CHEMINS DE TRAVERSE](#) développe un parti similaire, avec moins de précision.
- Le jury apprécie le positionnement conceptuel de [VZ408 MARGINALE](#) (réflexion sur les marges, les franges et les interstices) et souhaite étudier plus finement la spatialisation proposée lors du second tour.
- [RS492 BLEUS ÉGARDES](#) est également commenté car il porte une dimension métropolitaine. Son approche du territoire est moins classique, il fait des propositions d'ouverture et de maillage intéressantes.
- À l'examen de plusieurs projets, un débat s'engage sur l'opportunité et la faisabilité du déplacement des flux de la route départementale. La collectivité confirme réponse ce report est possible et a déjà été envisagé.
- Le jury note que la simple connexion du coteau et de la berge apporte des bienfaits exceptionnels pour la nature et la biodiversité. Des réponses relativement modestes telles que [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#) marient l'écologie et la simplicité. Il y a également l'idée de retrouver des *lieux de la proximité et de familiarité avec la Seine, en contraste avec un fleuve souvent monumentalisé*.
- [UB234 PRICK THE BUBBLE](#) apparaît comme une proposition différente et originale.

### Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [HA373 SOFT BANKS](#) , [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#), [RS492 BLEUS ÉGARDES](#), [UB234 PRICK THE BUBBLE](#), [VZ408 MARGINALE](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de ne pas retenir [LG243 SUR LES CHEMINS DE TRAVERSE](#)

## FLEURANCE

### Projets proposés à la présélection

[BI668 LE FLEURANSCOPE](#)  
[GP153 TIMEKEEPERS](#)  
[LD328 A CHANCE FOR TIMESCAPING](#)  
[RC466 NEW GERSY](#)  
[SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#)  
[UR226 AIGA VIVA](#)  
[WP075 INTERFACE](#)

### Autres projets portés au débat

par les représentants du site :  
[TU617 ÊTRE VIVANT](#)  
 par le jury :  
[GM046 SOL SOL SOL](#)

### Projets retenus par le jury

[BI668 LE FLEURANSCOPE](#)  
[GM046 SOL SOL SOL](#)  
[RC466 NEW GERSY](#)  
[TU617 ÊTRE VIVANT](#)  
[SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#)  
[UR226 AIGA VIVA](#)  
[WP075 INTERFACE](#)

### Présentation du site par ses représentants

Fleurance est une commune de 6 000 habitants au centre d'un bassin de vie de 19 000 habitants. Elle assure des fonctions de centralité équivalente à une ville de 10 000 habitants. Bénéficiaire du programme *Petites Villes de Demain*, elle travaille pour maintenir son tissu économique et industriel et présente des besoins importants en infrastructures de mobilité et en équipements culturels et associatifs. Le concours Europan est une opportunité pour la Ville de renforcer son attractivité autour d'une nouvelle dynamique de projet en cœur de ville alors où la vacance des logements commence à se réduire. Le site de projet est composé de 3 îlots désaffectés depuis une dizaine d'années. Il s'agit d'une ancienne coopérative agricole (minoterie, silo et bâti des années 1950) récemment acquise par la ville en vue de recréer un lieu de vie associative et culturelle.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

La commission d'expertise a repéré 4 familles de projet : (1) des projets d'échelle territoriale, (2) des projets plus opérationnels ciblant la friche, (3) des projets sur le thème du réemploi, (4) des projets sur le thème de l'eau.

### Avis des représentants du site

Plusieurs projets retiennent plus particulièrement l'attention de la Ville, dont **BI668 LE FLEURANSCOPE**, une proposition équilibrée et **RC466 NEW GERSY** qui propose une utilisation audacieuse des silos en habitat. Pour les autres, il est plus difficile de retrouver l'histoire de Fleurance et la Ville sollicite les éclairages du jury. Elle souhaite porter au débat un autre projet : **TU617 ÊTRE VIVANT** pose un parti d'aménagement intéressant et porte une dimension culturelle à laquelle la Ville est attachée. Le projet répond également à des besoins de logement, par exemple pour les jeunes travailleurs.

### Débat du jury

#### *Synthèse des points de vue exprimés par le jury*

- Le jury s'interroge sur l'échelle et la dimension du projet face à des propositions qui se concentrent sur la friche ou apportent une réponse seulement programmatique. Il souhaite en avant des réponses plus complètes, qui travaillent sur les espaces publics ou élargissent le cadre de la réflexion : par exemple **UR226 AIGA VIVA** utilise l'eau comme activateur du projet, construit un lien entre le fleuve et le territoire et propose une démarche globale intéressante.
- Après un échange avec la Ville pour bien cerner ses intentions et les suites potentielle du concours, le jury confirme la présélection proposée par la commission d'expertise à l'exception de deux projets : des doutes sont exprimés sur les logements envisagés par **LD328 A CHANCE FOR TIMESCAPING** à partir d'une démonstration jugée trop sommaire ; **GP153 TIMEKEEPERS** offre une expression plastique très singulière mais le projet n'est pas assez précis.
- Le jury accueille favorablement la proposition faite par la Ville d'intégrer **TU617 ÊTRE VIVANT** à la présélection, une proposition relativement modeste, certainement à l'échelle de la ville, et qui mérite d'être discutée lors du second tour.
- Enfin, parmi les projets non présélectionnés par la commission d'expertise, le jury demande que soit examiné **GM046 SOL SOL SOL** qui se distingue par son approche de la thématique culturelle. Il s'avère très intéressant dans la scénarisation des usages et du projet une utilisation très expressive de la bande dessinée.

### Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : **BI668 LE FLEURANSCOPE, RC466 NEW GERSY, SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX, UR226 AIGA VIVA, WP075 INTERFACE**
- de ne pas retenir **GP153 TIMEKEEPERS, LD328 A CHANCE FOR TIMESCAPING,**

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : **TU617 ÊTRE VIVANT, GM046 SOL SOL SOL**

## BERNAY – TERRE DE NORMANDIE

### Projets proposés à la présélection

EV436 EN SUEUR  
KB537 (RE)SOURCES  
FH310 COCOONS OF CARE  
EQ102 MAGNIFYING GLASS  
UU913 EAUX COMMUNES  
WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES

### Autres projets portés au débat

par les représentants du site :  
HT694 LIAISONS TELLURIQUES  
YG514 USINE (OU)VERTE  
GR294 PRODUITS DU PAYSAGE  
QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE

### Projets retenus par le jury

EV436 EN SUEURS  
GR294 PRODUITS DU PAYSAGE  
HT694 LIAISONS TELLURIQUES  
KB537 (RE)SOURCES  
QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE  
UU913 EAUX COMMUNES  
WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES  
YG514 USINE (OU)VERTE

### Présentation du site par ses représentants

Les représentants du site exposent une double préoccupation : reconverter des friches industrielles en milieu rural et valoriser les ressources patrimoniales et naturelles du territoire. Les quatre sites de projet, deux privés et deux publics, sont reliés par deux vallées et deux rivières. Les bâtiments n'accueillent plus que quelques activités de stockage. Il y a localement un véritable volontarisme politique et partenarial pour réinvestir et rouvrir ces friches et travailler des interconnexions par le paysage et les vallées. Chaque site (friche en cœur de bourg, usine récemment désaffectée...) a sa particularité et son histoire avec un attachement de la population. « Nous sommes liés par la géographie et par le paysage » : ainsi s'exprime aujourd'hui l'identité forte d'une ancienne vallée industrielle et ouvrière.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

La commission d'expertise a repéré 5 thématiques abordées par les équipes Europan : (1) la biorégion comme échelle pertinente du territoire vivant, (2) le déjà-la comme capital collectif et ressource pour le projet, (3) le vivant non-humain, acteur de transformations territoriales à partir du sol, de l'eau ou du monde animal, (4) les friches comme espaces capables, (5) des héritages vivants à préserver et transmettre. 6 projets à présélection avec des attitudes tranchées.

### Avis des représentants du site

L'intercommunalité Bernay Terre de Normandie, les communes impliquées, le CAUE et la DDT, et les propriétaires de site, ont mené une analyse approfondie des projets, avec une attention particulière à la dimension économique et productive et la volonté de considérer la rivière comme un lien fort pour le territoire. L'appréciation des projets diffère en partie de celle de la commission d'expertise Europan.

La collectivité partage l'intérêt pour : KB537 (RE)SOURCES (la vision du territoire, la démarche de projet et le phasage sont clairs et pertinents pour fédérer les acteurs) et EV436 EN SUEURS-chroniques d'une vallée transpirante (l'équipe développe une vision poétique et engagée, une méthodologie rassurante et contextualisée).

La collectivité exprime des doutes ou des réserves sur FH310 COCOONS OF CARE : la programmation cible les loisirs ou des activités qui n'ont pas de réalité économique sur le territoire ou ne répondent pas une attente sociale ; WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES : cette proposition soulève la question de la biodiversité mais elle difficile à lire et à comprendre, et semble orienté par l'idée d'un parc de grande envergure qui nécessiterait une adhésion forte de toutes les communes ; UU913 EAUX COMMUNES : le concept est intéressant mais évoque une « écologie punitive » ; EQ102 MAGNIFYING GLASS : l'approche pointilliste et dispersée de l'équipe ne répond pas vraiment aux préoccupations du territoire.

La collectivité a repéré quatre autres projets qu'elle souhaite porter au débat, avec la dimension économique comme dénominateur commun : HT694 LIAISONS TELLURIQUES : bien qu'elle ne développe pas de grand schéma territorial, l'équipe donne une place de l'économie productive (brique de paille) ; QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE : le projet s'appuie sur la ressource du lin avec une relocalisation de production textile et non-textiles. La méthode, la stratégie et le phasage sont clairs et transposables ; YG514 USINE (OU)VERTE : c'est un projet simple et réalisable. Il conserve et réutilise le bâti avec des principes d'ouverture sur l'eau et des cheminements entre les sites. L'équipe s'intéresse aux ressources locales et propose des solutions pragmatiques. GR294 PRODUITS DU PAYSAGE : la collectivité est sensible l'idée du parc biorégional et la possibilité de maintenir des lieux production dans une zone Natura 2000.

## Débat du jury

### Synthèse des points de vue exprimés par le jury

- Le Président du jury remercie le « collectif » des représentants du territoire, touché par l'engagement et le propos des acteurs pour un « grand projet de revitalisation » permettant de « vivre et travailler au pays » avec une volonté forte et louable de faire revivre des industries locales dans une perspective d'écologie territoriale.
- À ce stade du concours, le jury partage et soutient complètement les choix de la collectivité basés sur une argumentation solide. Un consensus se dégage pour retenir les 4 propositions de la collectivité sans pour autant éliminer d'autres équipes qui abordent des thématiques tout aussi fortes que l'économie : au regard du nombre de sites, 8 projets pourront être présélectionnés pour Bernay-Terres de Normandie.
- Il serait dommage de privilégier seulement des réponses économiques et de se priver de la réflexion sur les fonds de vallée, l'eau, la résilience, la biodiversité. Le jury s'accorde à conserver un large panel d'attitudes de projet dans la présélection, avec en particulier les approches géographiques.
- Un débat s'engage toutefois sur la pertinence des propositions qui misent entièrement sur une filière, qu'il s'agisse de la paille, du lin ou d'autres ressources parfois issus de l'agriculture intensive.
- Le jury examine à nouveau les projets proposés à la présélection : EQ102 MAGNIFYING GLASS montre un rendu très soigné mais manque de force et d'idée directrice ; FH310 COCOONS OF CARE s'apparente à une boîte à outils avec des modes d'action relativement connus, le projet ne répond pas tout à fait aux enjeux du territoire.
- Le jury confirme enfin son intérêt pour 4 projets à discuter lors du second tour : EV436 EN SUEURS, KB537 (RE)SOURCES, UU913 EAUX COMMUNES, WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : EV436 EN SUEURS, KB537 (RE)SOURCES, UU913 EAUX COMMUNES, WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES
- de ne pas retenir : FH310 COCOONS OF CARE, EQ102 MAGNIFYING GLASS

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : GR294 PRODUITS DU PAYSAGE, HT694 LIAISONS TELLURIQUES, QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE, YG514 USINE (OU)VERTE

## NANTES

### Projets proposés à la présélection

AD243 ÉCOLOGIE DE LA RÉPARATION  
BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN  
HX007 METROPOLIS HOTEL  
NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE  
OO086 MATIÈRE PREMIÈRE  
QC465 DOWNSIZED NANTES  
WD811 RÉPARER LE VIVANT

### Autres projets portés au débat

par les représentants du site :  
YO581 SOCLE COMMUN  
  
par le jury :  
RY441 ENTRE TERRE ET SEL

### Projets retenus par le jury

NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE  
YO581 SOCLE COMMUN  
BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN  
RY441 ENTRE TERRE ET SEL  
OO086 MATIÈRE PREMIÈRE  
QC465 DOWNSIZED NANTES

## Présentation du site par ses représentants

Le site du site du CHU de l'île de Nantes sera libéré en 2027. C'est un lieu de soin et de travail depuis le 17<sup>e</sup> siècle. L'enjeu est d'ouvrir cette enclave et isolat de très grande dimension qui occupe une position centrale, en rapport direct avec la Loire et au contact de l'île Feydeau. La Ville affiche un impératif de renaturation et la volonté d'inclure une dimension nourricière dans le projet. Elle souhaite que la réutilisation des bâtiments puisse porter un message exemplaire de transition écologique et sociétal.

## Présentation des projets par la commission d'expertise

La commission d'expertise souligne la grande diversité des réponses. Vis-à-vis du thème de la session, on peut distinguer deux approches principales : (1) « soigner le site par le vivant » (2) « soigner le vivant par le site ».

## Avis des représentants du site

La Ville remercie les équipes pour la qualité des projets et exprime sa satisfaction face à la variété des parti-pris. Elle partage les avis de la commission d'expertise pour

Elle partage l'avis de la commission d'expertise pour : [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#) : un projet bien étayé avec une bonne accroche au centre-ville des propositions subtiles d'intervention sur le bâti ; [QC465 DOWNSIZED NANTES](#) a plusieurs points d'intérêt, notamment sa réflexion sur le « sol géographique » et le « sol programmatique » ; [BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN](#) est très apprécié pour la programmation tournée vers l'alimentation et l'agriculture urbaine, le parc nourricier, le phasage permettant une montée en puissance, intérêt pour le projet d'agri urbaine réserve sur le traitement de la berge. [AD243 ÉCOLOGIE DE LA RÉPARATION](#) développe une végétation massive et une approche bioclimatique intéressante mais certaines interventions paraissent trop lourdes ; [NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE](#) déploie une sémantique maladroite ou « pas très heureuse » mais les idées sur le recyclage et le réemploi méritent l'attention.

Elle émet des doutes et des réserves pour : [WD811 RÉPARER LE VIVANT](#) et [HX007 METROPOLIS HOTEL](#), deux propositions moins maîtrisées et moins en accord avec les attentes de la Ville de Nantes.

Elle souhaite porter au débat [YO581 SOCLE COMMUN](#) qui questionne la gouvernance du projet et propose une gestion participative du site autour des thèmes du refuge, du soin, de la lenteur.

## Débat du jury

*Synthèse des points de vue exprimés par le jury*

- Le CHU de Nantes est à la fois un site emblématique et un cas d'école que l'on retrouve sur d'autres villes européennes confrontées à la reconversion de grands bâtiments hospitaliers. C'est un site très grand et très complexe à aborder dans les conditions d'Europan. Peu d'équipes réussissent à traiter à la fois le projet architectural et le projet urbain avec la même acuité. Il manque parfois une échelle intermédiaire entre le grand territoire et le site de l'hôpital. Beaucoup « travaillent autour l'édifice » sans dire ce qu'ils en font. Les équipes sont partagées entre deux attitudes face à la monumentalité : la souligner ou l'atténuer.
- Des membres du jury interrogent le bien-fondé et la pérennité de projets orientés par une programme et mettent en garde contre le piège consistant de passer d'une vocation très particulière à une autre. Sur un site de cette taille, comment peut-on laisser la place à l'ordinaire de la ville, c'est-à-dire l'habitat ?
- Un débat s'instaure sur la démolition et les actes de déconstruction : jusqu'où est-ce acceptable sur le plan architectural et écologique ? Doit-on « détruire le juste nécessaire » pour recomposer le site ou « détruire beaucoup » pour retrouver le sol ? Doit-on vraiment conserver « un héritage informel » d'adjonctions successives ?
- Les projets qui abordent ce patrimoine bâti de manière progressive et incrémentale sont plus justes et plus pertinents. Le jury souligne la contradiction posée par le projet [AD243 ÉCOLOGIE DE LA RÉPARATION](#) qu'il ne souhaite pas retenir en raison de son parti de démolition.
- Certains projets ne vont pas assez loin sur le dessin du sol. Parmi les réponses non repérées par la commission d'expertise, le jury porte au débat [RY441 ENTRE TERRE ET SEL](#) qui présente un travail clair et honnête sur le sol et son dessin.
- Le jury accueille favorablement le projet [YO581 SOCLE COMMUN](#) porté au débat par la Ville pour son analyse et son travail à partir de l'existant et partage les critiques formulées sur [HX007 METROPOLIS HOTEL](#) et [WD811 RÉPARER LE VIVANT](#) dont le propos paraît trop littéral vis-à-vis du thème.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN](#), [NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE](#), [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#), [QC465 DOWNSIZED NANTES](#)
- de ne pas retenir : [AD243 ÉCOLOGIE DE LA RÉPARATION](#), [HX007 METROPOLIS HOTEL](#), [WD811 RÉPARER LE VIVANT](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : [YO581 SOCLE COMMUN](#), [RY441 ENTRE TERRE ET SEL](#)

## MARSEILLE

### Projets proposés à la présélection

**VS104 LES FOLIES DES QUARTIERS NORD**  
**TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU**  
**LN313 BIOPARC NORD**  
**HY112 MARSEILLE NAUFRAGE**  
**JM299 L'ARBRE ET LA TORTUE**  
**RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE**

### Autres projets portés au débat

par les représentants du site :  
**FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT**  
**UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM**

### Projets retenus par le jury

**TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU**  
**LN313 BIOPARC NORD**  
**HY112 MARSEILLE NAUFRAGE**  
**RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE**  
**FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT**  
**UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM**

### Présentation du site par ses représentants

Marseille a plusieurs expériences avec Europan (12, 15 et 17). Le site proposé est complexe et composite : un grand territoire d'étude avec plusieurs sites de projet, des délaissés ferroviaire, un fleuve côtier disparu et des risques d'inondation... il s'agit de repenser à la fois le paysage métropolitain, identité des quartiers, le réseau hydrographique et le monde vivant.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

L'analyse transversale des propositions fait apparaître plusieurs attitudes de projets : (1) Relier : voies, itinéraires, réseaux, (2) Prendre du recul : dézoomer pour comprendre, (3) Agir par petites actions distribuées : acupuncture, (4) Démocratiser le projet : gouvernance et questions sociales.

### Avis des représentants du site

Les représentants la Métropole, de la Ville et d'EuroMéditerranée saluent les travaux des équipes souvent très fouillés et parcourant de nombreux thèmes. **HY112 MARSEILLE NAUFRAGE** rencontre un réel intérêt, avec de bonnes idées. **RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE** s'appuie sur une très bonne analyse à la grande échelle, en continuité des stratégies métropolitaines. **TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU** part d'une très belle intention, mais est-ce suffisant pour faire projet ? Est-ce la porte d'entrée majeure pour la transformation de ce territoire ? **LN313 BIOPARC NORD** pose question car il est difficile à comprendre et moins défini dans son atterrissage opérationnel. **JM299 L'ARBRE ET LA TORTUE** se focalise sur la place des animaux dans la ville. L'entrée en matière est intéressante mais elle reste limitée. **VS104 LES FOLIES DES QUARTIERS NORD** est moins convainquant, en particulier parce qu'il se fonde peu sur la nature.

Les représentants du site souhaitent porter au débat deux projets supplémentaires : **FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT** est un projet en plusieurs actes. Il pose la question du temps et d'un ralentissement face à une accélération des transformations métropolitaines. L'intervention sur l'échangeur est très pertinente. Le projet fait sens et est perçu comme très incarné dans son propos ; **UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM** a également été repéré pour son discours sur le sol (pollution, inondabilité) et une stratégie de transformation avec des évolutions spatiales, économiques et sociales.

### Débat du jury

#### Synthèse des points de vue exprimés par le jury

- Le jury souscrit à la fois à la présélection de la commission d'expertise et aux propositions des représentants marseillais : **FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT** porte un vrai message tout en développant une approche sensible et écologique ; **UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM** mérite attention. Les thèmes du temps et du sol sont fondateurs dans cette session.
- Un débat s'engage sur sujet des villes climatiquement neutres et les pics de chaleurs auxquels nous sommes et serons confrontés, tout comme les impacts du dérèglement climatique. Trois projets abordent sérieusement la question écologique avec des focales différentes : **HY112 MARSEILLE NAUFRAGE** en particulier, **LN313 BIOPARC NORD** avec un jeu de programmations ouvertes afin de laisser le champ ouvert face aux incertitudes de l'avenir, et **RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE** qui s'intéresse au système géographique et hydraulique très large.



- Ces approches larges et ambitieuses dans leur propos peuvent complétées par des démarches plus situées et plus sensibles, en capacité d’associer des acteurs de la société civile, par exemple [TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU](#). Il s’agit bien de démarches complémentaires, on ne peut demander aux équipes de tout résoudre.
- Le jury souligne enfin le très bon niveau des réponses à Marseille et s’accorde à vouloir mettre en valeur des propositions qui sortent des cadres trop restreints et des périmètres : la question et la réponse peut être géographique ; le jury doit valoriser des équipes qui vont « chercher plus loin ou différemment » à travers le territoire, le climat, les transports, les processus et les acteurs. À la suite à cette discussion, deux projets paraissent moins forts ou sous-dimensionnés : [VS104 LES FOLIES](#) et [JM299 L'ARBRE ET LA TORTUE](#), bien qu’ils aient chacun leurs qualités.

### Présélection finale du jury

À l’issue d’un échange devant les panneaux et d’un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d’expertise, le jury choisit :

- de retenir : [HY112 MARSEILLE NAUFRAGE](#), [LN313 BIOPARC NORD](#), [RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE](#), [TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU](#)
- de ne pas retenir : [JM299 L'ARBRE ET LA TORTUE](#), [VS104 LES FOLIES DES QUARTIERS NORD](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : [FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT](#), [UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM](#)

## RENNES MÉTROPOLE

Projets proposés à la <u>présélection</u>	Autres projets <u>portés au débat</u>	Projets <u>retenus</u> par le jury
<a href="#">GK452 LA NEF</a> <a href="#">JM814 SANATORIUM</a> <a href="#">OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE</a> , <a href="#">WK922 REGENÉ-RENNES</a> <a href="#">ZG079 CHAMPS - CONTRE-CHAMPS</a>	par les représentants du site : <a href="#">XE271 LA CITÉ FERTILE</a> <a href="#">UO301 INFRA_RE_STRUCTURE</a>  par le jury : <a href="#">PA038 HOSPITALITÉ.S</a>	<a href="#">OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE</a> <a href="#">WK922 REGENÉ-RENNES</a> <a href="#">ZG079 CHAMPS - CONTRE-CHAMPS</a> <a href="#">UO301 INFRA_RE_STRUCTURE</a> <a href="#">PA038 HOSPITALITÉ.S</a>

### Présentation du site par ses représentants

Les représentants de Rennes Métropole rappelle les enjeux d’un site en lisière de la ville archipel, de la rocade et de la ceinture verte rennaises, et en limite d’un ancienne ZUP aux voiries largement dimensionnées. La reconversion de l’Hôpital Sud doit s’engager à partir de 2027. Les projets European permettent d’appréhender différents récits et des argumentaires pour cerner les conditions de remise en vie de ce site d’intérêt majeur, pour le quartier du Blosne et pour la métropole.

### Présentation des projets par la commission d’expertise

La commission d’expertise a repéré 5 familles de projet : (1) les soigneurs prudents du déjà-là, (2) Les foisonneurs, confiants dans le paradigme participatif, (3) les projets accumulateurs avec la promesse d’une réactivation rapide, (4) les refondateurs au long cours et les projets d’anticipation, (5) Les réponses ‘par et avec’ l’architecture.

### Avis des représentants du site

À ce premier stade du concours, la Métropole partage globalement l’avis de la commission d’expertise avec des réserves. [OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE](#) propose un pari intéressant sur l’architecture. [WK922 REGENÉ-RENNES](#) est assez fort sur la programmation et le traitement des extensions hospitalières. [ZG079 CHAMPS - CONTRE-CHAMPS](#) bouscule les idées sur ce site, il a du sens dans la ville archipel. [GK452 LA NEF](#) a des qualités mais ne rencontre pas de franche adhésion, il est vu comme un processus davantage qu’un projet. [JM814 SANATORIUM](#) a de bonnes intentions mais supprime une bretelle utile et nécessite un ouvrage sur pilotis. La mise en connexion des eaux du Blosne et du ruissellement paraît hasardeuse.

Les représentants de Rennes Métropole souhaitent porter au débat deux autres projets : [UO301 INFRA\\_re\\_STRUCTURE](#) porte une vision de part et d'autre de la rocade. La proposition de coupure et de végétalisation du boulevard crée une continuité de parc au niveau de l'école. La Métropole est sensible à la proposition de maillage vert d'intervention sur le bâtiment, avec surélévation et double peau. [XE271 LA CITÉ FERTILE](#), de facture plus classique, a été également été repéré (approche transitoire sur le bâtiment, constructions nouvelles en interface avec le quartier).

## Débat du jury

### Synthèse des points de vue exprimés par le jury

- Rennes est connue et reconnue depuis des décennies pour la mise en œuvre de la ville archipel, pour concilier densité et qualité urbaine. Le concept pose aussi la question architecturale de l'habitat. Ce site aurait mérité d'autres réponses inscrites dans le thème des villes vivantes, pour explorer de nouvelles qualités de vie et d'usage sur ce site. La question du métabolisme urbain, des flux urbains entrants et sortants, aurait également pu être traitée. On remarque que les équipes restent dans un cadrage étroit et des matrices programmatiques figées.
- Le jury remarque toutefois plusieurs bonnes réponses parmi la proposition de présélection : [OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE](#) pose bien le sujet de la reconnexion et de la renaturation pour rétablir des liens physiques et écologique. Le principe du prolongement architectural mérite d'être regardé plus finement. [WK922 REGENÉ-RENNES](#) a également sa place dans la présélection.
- [ZG079 CHAMPS - CONTRE-CHAMPS](#) pose un imaginaire fort autour de la question alimentaire et montre une évolutivité architecturale et programmatique. Mais cette proposition fait débat : cette idée d'occupation est-elle à l'échelle d'un bâtiment de 50 000 m<sup>2</sup> ? Un tel projet est-il nécessaire, viable ? Les activités de la ville nourricière peut trouver sa place, mais est-ce que cela a un sens ici ? Des questions qui sont à rediscuter pour le 2 tour du jury.
- Le jury requestionne également l'échelle du quartier, les connexions avec l'environnement et la capacité du site à recevoir la ville ordinaire, en particulier l'habitat, peu représenté dans la présélection. L'analyse de l'ensemble des projets amène le jury à mettre en débat [PA038 HOSPITALITÉ.S](#) et à proposer ce projet pour la présélection finale.
- Le projet [UO301 INFRA\\_re\\_STRUCTURE](#) rencontre des avis mitigés quant à la surélévation et la vision urbaine proposée par l'équipe. Le traitement des interfaces et de la rive sud de la rocade est diversement apprécié par les membres du jury. La densification est-elle souhaitée ? Le franchissement de la rocade a-t-il un sens ? Pour quel bénéfice ? Rennes Métropole confirme que la densification se justifie en effet.
- Enfin le jury souhaite écarter [JM814 SANATORIUM](#) qui pose une contradiction forte dans la principale intention de projet, à savoir reconstruire un ouvrage très coûteux pour un bénéfice écologique très léger. [XE271 LA CITÉ FERTILE](#) ne rencontre pas l'adhésion du jury, jugés une réponse sérieuse mais trop simple et sans grande invention pour European. [GK452 LA NEF](#) est perçu comme un métaphore finalement peu opératoire, malgré d'autres qualités.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE](#), [WK922 REGENÉ-RENNES](#), [ZG079 CHAMPS - CONTRE-CHAMPS](#)
- de ne pas retenir : [GK452 LA NEF](#), [JM814 SANATORIUM](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : [UO301 INFRA\\_RE\\_STRUCTURE](#), [PA038 HOSPITALITÉ.S](#)
- de ne pas retenir : [XE271 LA CITÉ FERTILE](#)

## GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Projets proposés à la <u>présélection</u>	Autres projets <u>portés au débat</u>	Projets <u>retenus</u> par le jury
<a href="#">BV650 FLOW FIELDS</a> <a href="#">EX423 (S)LOWLAND</a> <a href="#">HO818 SOLS MOBILES</a> <a href="#">LE290 LINKING COHABITATIONS</a> <a href="#">XW959 1ÈRE BOUCLE</a>	par les représentants du site : <a href="#">JE666 - ISÈRE ENCHANTÉE</a> <a href="#">YX016 GRE(EN)LINK</a>	<a href="#">BV650 FLOW FIELDS</a> <a href="#">EX423 (S)LOWLAND</a> <a href="#">HO818 SOLS MOBILES</a> <a href="#">LE290 LINKING COHABITATIONS</a> <a href="#">XW959 1ÈRE BOUCLE</a> <a href="#">JE666 - ISÈRE ENCHANTÉE</a>



## Présentation du site par ses représentants

La Métropole développe plusieurs grandes polarités dont celle des boucles de l'Isère qui associe 5 communes autour de l'idée d'une ville-parc qui valoriser la présence de l'eau pour l'irrigation, la fraîcheur, l'agriculture mais aussi en tant que risque naturel. Les résultats d'Europan nécessité doivent permettre d'embarquer les élus locaux dans un projet commun et de construire un récit à partir de la richesse du territoire et de l'attachement des habitants.

## Présentation des projets par la commission d'expertise

On relève trois éléments de différenciation des projets : (1) la posture vis-à-vis des risques naturels : protectrice, flexible, inclusive, (2) la vocation donnée au parc de l'Isère entre infrastructure, milieu, lieu d'habitat, lieu de soin, (3) la mise en forme d'un récit territorial.

## Avis des représentants du site

Les élus communaux et les services techniques de la métropole ont été mobilisés pour l'analyse des projets. Ils partagent l'avis de la commission d'expertise pour [XW959 1ÈRE BOUCLE](#), [EX423 \(S\)LOWLAND](#) et [BV650 FLOW FIELDS](#) qui développent des approches systémique, des outils, des accroches à l'espace urbain... [LE290 LINKING COHABITATOINS](#) est également apprécié pour sa sensibilité et le repérage de lieux d'intervention.

Ils émettent des réserves pour [HO818 SOLS MOBILES](#). L'équipe développe une vision alternative perçue comme anxiogène et propose l'extraction de limons fertiles. Elle donne le sentiment d'une vision minière et extractive dont on peut interroger la pertinence par rapport au risque d'inondation.

Elle souhaite porter au débat deux autres projets : [JE666 - ISÈRE ENCHANTÉE - VERS UNE PLAINE ATTRACTIVE](#). C'est un processus d'interventions paysagères multiples, qui propose une méthode et identifie des acteurs pour activer le parc. La démarche paraît pertinente et applicable ; [YX016 GRE\(EN\)LINK](#) propose et met en scène un itinéraire de traversée du parc à la manière d'un aqueduc. Cette hypothèse de grande passerelle a retenu l'attention des élus conscients qu'il ne s'agit pas de réaliser un ouvrage d'art mais d'identifier de grandes liaisons à l'échelle du parc.

## Débat du jury

### Synthèse des points de vue exprimés par le jury

- Le jury marque son intérêt pour la prise en compte des risques naturels dans plusieurs projet (fonte des glaciers, inondations, sécheresses) qui développent une posture d'acceptation du risque et une lecture singulière qui concilie l'humain et le non humain.
- Un consensus se dégage rapidement autour de la présélection de la commission d'expertise.
- En dialogue avec les représentants du site, le jury soutient [HO818 SOLS MOBILES](#). Relativement simple dans son expression, ce projet se distingue en posant de réelles questions liées au thème de la session. Il questionne la responsabilité de chaque collectivité sur un territoire plus large, ici l'ensemble du bassin versant. Les actions proposées permettent justement de positiver le scénario des mutations climatiques. L'analyse du sol et les dynamiques de l'eau est plutôt bien documentée et la proposition interpelle par ses représentations géographiques.
- Le jury accueille favorablement [JE666 ISÈRE ENCHANTÉE](#) qui peut trouver sa place dans la présélection avec un regard différent et une orientation vers le loisirs et l'animation... A contrario, [YX016 GRE\(EN\)LINK](#) semble faire une erreur d'échelle. Le grand geste de la ligne liant deux points, qu'il s'agisse d'une passerelle ou d'un chemin, apparaît daté et n'apporte pas de contribution forte au thème de la session.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [BV650 FLOW FIELDS](#), [EX423 \(S\)LOWLAND](#), [HO818 SOLS MOBILES](#), [LE290 LINKING COHABITATIONS](#), [XW959 1ÈRE BOUCLE](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : [JE666 - ISÈRE ENCHANTÉE](#)
- de ne pas retenir : [YX016 GRE\(EN\)LINK](#)

## GUÉRANDE

### Projets proposés à la présélection

AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCÉAN  
NC993 LA CLE DES CHAMPS  
XU794 TERRAQUÉ  
WI234 SUPPORT SUR PIERRE  
ZS363 PORTE À PORTE

### Autres projets portés au débat

par les représentants du site :  
LN989 WALKING THROUGH GUERANDE  
JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE

### Projets retenus par le jury

XU794 TERRAQUÉ  
AD921 LE HÉRON  
NC993 LA CLE DES CHAMPS  
ZS363 PORTE À PORTE  
JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE

### Présentation du site par ses représentants

Guérande est engagée dans le programme *Petites Villes de Demain* avec des jeux d'attraction touristique et résidentielle. Son patrimoine architectural et urbain est à la fois une richesse et une contrainte. Le centre-ville manque de consistance et de liens avec les autres quartiers, d'où l'idée de la coulée verte. La participation à Europan participe d'une volonté de refaire la ville autrement, de réduire la voiture, de mieux articuler les actions sur le logement, la mobilité, la nature, le patrimoine... en concertation des habitants.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

L'analyse transversale des propositions fait apparaître deux familles de propositions urbaines à l'échelle de la ville : (1) des approches unitaires confirmant une grande figure de liaison nord-sud, (2) des approches fragmentaires et plus dispersées reposant sur une mise en réseau des espaces publics.

### Avis des représentants du site

La Ville est globalement en accord avec la proposition de présélection. NC993 LA CLE DES CHAMPS a été bien reçu par les élus, il répond bien aux attentes. AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCÉAN a été également apprécié, il reprend des actions en place sur le territoire. ZS363 PORTE À PORTE donne des outils intéressants pour traiter les espaces publics et les parkings. WI234 SUPPORT SUR PIERRE propose des solutions pragmatiques mais ne traite pas la nature en ville. XU794 TERRAQUÉ a été moins compris et moins approprié par les élus. L'idée générale est bien posée mais quel est l'atterrissage opérationnel ?

La ville souhaite porter au débat deux autres projets : LN989 WALKING THROUGH GUERANDE a retenu l'attention parce qu'il offre des propositions concrètes en continuité des projets de la ville. Il lui manque toutefois une dimension paysagère. JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE intéresse aussi la Ville car il prend déjà la forme d'un plan guide et fait des propositions d'habitat bien ancrées sur le territoire.

### Débat du jury

#### *Synthèse des points de vue exprimés par le jury*

- Plusieurs projets offrent de grandes visions jusqu'à la presqu'île et interrogent la perspective d'une submersion de certains espaces littoraux. Ces projets d'échelle géographique ont l'intérêt d'interroger les grandes évolutions et la commune. La perte de l'activité des marais salants apparaît encore lointaine, mais cela va se poser. Les équipes qui élargissent leur focale donnent à voir la richesse du territoire, soulignent le rôle de la commune et établissent des liens avec les terroirs et les savoir-faire.
- À ce titre, trois propositions se distinguent : NC993 LA CLE DES CHAMPS et AD921 LE HÉRON interrogent très bien la grande géographie, les écosystèmes littoraux et la figure des remparts avec une déclinaison des échelles très juste ; XU794 TERRAQUÉ développe un propos référencé et sourcé, il est précis dans la mise en forme avec un graphisme très fin. L'idée de partir de la ville-centre et pour s'ouvrir au sud semble très pertinente.
- Le jury évoque la question du tourisme, en lien avec les problématiques du stationnement au pied des remparts et de commerces touristiques qui déconnectent la ville des marais. Ce sujet n'est pas vraiment été abordé par les équipes.
- Le projet ZS363 PORTE À PORTE reçoit des avis mitigés. Une part du jury y voit un intérêt méthodologique et la révélation de potentialités de projet sur plusieurs secteurs d'interventions au-delà du périmètre Europan ; en

travaillant par fragments, la proposition est à la fois modeste et opératoire. Une part du jury y voit une réponse relativement convenue et datée.

- Le jury accueille favorablement [JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE](#) qui mérite d'être discuté et débattu. Son échelle et son expression le rapproche d'une étude davantage qu'un projet Europan mais il peut constituer un bon outil. [LN989 WALKING THROUGH GUERANDE](#) traite les trois sites avec une sensibilité en dialogue avec les habitants. Mais le jury le considère trop limité sur le plan spatial.
- La présélection de [WI234 SUPPORT SUR PIERRE](#) fait également débat. La proposition centrée sur un matériau peut apparaître anecdotique et l'absence d'ambition sur le paysage et la nature en ville pose question en regard du thème de cette session.

### Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCÉAN](#), [NC993 LA CLE DES CHAMPS](#), [XU794 TERRAQUÉ](#), [ZS363 PORTE À PORTE](#)
- de ne pas retenir : [WI234 SUPPORT SUR PIERRE](#)

Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : [JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE](#)
- de ne pas retenir : [LN989 WALKING THROUGH GUERANDE](#)

## LE PALAIS – BELLE-ÎLE-EN-MER

Projets proposés à la présélection	Autres projets portés au débat	Projets retenus par le jury
<a href="#">CK445 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AIR</a> <a href="#">GP356 PLUS QU'UN HORIZON</a> <a href="#">MN093 MÉCANIQUE INSULAIRE</a> <a href="#">NM945 INTERSTICES</a> <a href="#">PO081 ARPENT-TISSAGE</a> <a href="#">SG649 DÉFENDONS LES PALANTINS !</a> <a href="#">SZ604 LES TRAVERSÉES</a>	par les représentants du site : <a href="#">KY071 HEAL ESTATE</a> <a href="#">WF586 CHRONIQUE PALANTINE</a> <a href="#">QE406 TOUT AUTOUR DE L'ÎLE, IL Y A DE L'EAU</a>  par le jury : <a href="#">VG586 ALINE, LA ROCHE, L'EAU, LE LIN, LE LAIT</a>	<a href="#">SG649 DÉFENDONS LES PALANTINS !</a> <a href="#">SZ604 LES TRAVERSÉES</a> <a href="#">GP356 PLUS QU'UN HORIZON</a> <a href="#">NM945 INTERSTICES</a> <a href="#">CK445 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AIR</a> <a href="#">PO081 ARPENT-TISSAGE</a> <a href="#">WF946 CHRONIQUE PALANTINE</a>

### Présentation du site par ses représentants

Plusieurs sujets sont posés : le port, les effets de la montée des eaux et les submersions marines, le devenir d'une ancienne prison, les espaces publics, l'autonomie insulaire (par exemple pour les déchets)... L'engagement dans Europan permet de chercher de nouvelles idées et des solutions concrètes pour bien vivre sur l'île. La commune et ses partenaires expriment leur grand intérêt pour ces propositions « qui font réfléchir ». Tout le monde a été emballé par l'analyse des projets qui a débouché sur un vote de préférence entre les élus, les services et les habitants.

### Présentation des projets par la commission d'expertise

Les projets croisent plusieurs approches : des stratégies de repli ou de résilience face au changement climatique, l'utilisation des matières locales, le dessin de l'espace public, l'architecture des infrastructures et des sols construits (le port, le quai, les remparts, la falaise), des processus alternatifs d'incitation, un élargissement des échelles spatiales et temporelles.

### Avis des représentants du site

La collectivité perçoit trois grandes familles de propositions : les projets de long terme qui pensent et travaillent avec le changement climatique ; les projets paysagers et architecturaux plus dessinés mais parfois moins intéressants au-delà de l'image ; des projets « boîtes à outils », assez diversifiés. Vis-à-vis du changement climatique, on distingue deux attitudes opposées : une attitude de résilience (composer avec la nature) et une attitude de résistance (l'homme contre

la nature) avec des solutions anciennes d'infrastructure : à ce titre, la collectivité ne souhaiterait pas retenir [MN093 MÉCANIQUE INSULAIRE](#) et [PO081 ARPENT-TISSAGE](#).

Plusieurs projets résonnent avec les préoccupations insulaires : [GP356 PLUS QU'UN HORIZON](#) projet assez dessiné et précis, opérationnel, rapide, mais bien conçu sur le plan architectural, remporte une adhésion forte des élus. [SG649 DÉFENDONS LES PALANTINS](#) apparaît très fort en s'appuyant sur une chronologie de 1815 jusqu'à 2100, parle des déplacements terrestres et maritimes. Il croise de multiples thématiques, y compris sociologiques. Il a bien compris le territoire et apporte des solutions inédites. [SZ604 LES TRAVERSÉES](#) offre un beau travail de paysage et retient également l'attention de la commune.

La commune souhaite porter au débat trois autres projets : [WF586 CHRONIQUE PALANTINE](#) : intérêt du phasage, en tant qu'outil [QE406 TOUT AUTOUR DE L'ÎLE, IL Y A DE L'EAU](#) et [KY071 HEAL ESTATE](#).

## Débat du jury

- Le jury remercie les représentants du Palais pour leur enthousiasme. Le site est très inspirant et très emblématique de cette session d'Europan : le caractère insulaire, l'impératif métabolique, les fluctuations démographique saisonnières, l'exposition de la forteresse bastionnée au changement climatique... Un échange s'engage sur les cohabitations touristes/habitants, la place de l'économie touristique et les risques d'un sur-aménagement, les besoins de logements ainsi que la question logistique qui a été peu abordée par les équipes.
- Le jury partage globalement la proposition de présélection.
- [CK445 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AIR](#) offre une lecture inversée du territoire et met en avant le vent comme une ressource invisible. Le projet présente des qualités d'espace public.
- [GP356 PLUS QU'UN HORIZON](#) inspire des réserves sur le dessin architectural qui manque de finesse mais mérite d'être discuté au second tour.
- [NM945 INTERSTICES](#) n'a pas été cité par la commune mais le jury soutient l'intérêt de cette proposition d'interventions ponctuelles. Le rendu crayonné est à la fois poétique et maladroit mais il révèle une approche frugale, un travail design architectural et de détail. Ces interventions modestes, mobiles ou transportables, peuvent répondre aux enjeux de fluctuations démographique.
- [SZ604 LES TRAVERSÉES](#) exprime à la une prise de hauteur et un pas de côté dans la manière de percevoir l'île dans son milieu océanique et au cœur des éléments. Le projet développe finement les traversées et les liaisons entre le cœur et le pourtour de l'île.
- [SG649 DÉFENDONS LES PALANTINS](#) se distingue par sa force prospective et une scénarisation complexe mais très bien maîtrisée. C'est un travail très ambitieux à discuter plus finement lors du second tour.
- [MN093 MÉCANIQUE INSULAIRE](#) propose une vue d'oiseau intéressante et aborde la question de l'habitat, mais apporte des réponses relativement convenues. Le jury rejoint l'avis de la commune sur les limites de
- [PO081 ARPENT-TISSAGE](#) présente l'intérêt de travailler sur la production agricole. Un membre du jury souhaiterait porter au débat une autre proposition qui aborde plus largement les filières et les systèmes productifs : [VG586 ALINE, LA ROCHE, L'EAU, LE LIN, LE LAIT](#)

Avant le vote, le jury demande des éclairages de la commission d'expertise sur les quatre projets portés au débat :

- [QE406 TOUT AUTOUR DE L'ÎLE, IL Y A DE L'EAU](#) engage un récit intéressant sur la place et le point de vue des enfants mais les réponses apportées restent schématiques. [KY071 HEAL ESTATE](#) propose des pistes d'intervention tactiques mais le projet reste générique. [WF586 CHRONIQUE PALANTINE](#) pose une très bonne lecture du contexte et valorise l'approche sensible. La proposition s'apparente à un diagnostic dessiné très fin. [VG586 ALINE, LA ROCHE, L'EAU, LE LIN, LE LAIT](#) est une réponse entièrement centrée sur des matériaux et des filières mais sans connaissance suffisante du fonctionnement économique de l'île déjà très avancée sur ces sujets.

## Présélection finale du jury

À l'issue d'un échange devant les panneaux et d'un vote :

Parmi les projets proposés par la commission d'expertise, le jury choisit :

- de retenir : [SG649 DÉFENDONS LES PALANTINS](#), [SZ604 LES TRAVERSÉES](#), [GP356 PLUS QU'UN HORIZON](#), [NM945 INTERSTICES](#), [CK445 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'AIR](#), [PO081 ARPENT-TISSAGE](#)
- de ne pas retenir : [MN093 MÉCANIQUE INSULAIRE](#)



Parmi les autres projets portés au débat :

- de retenir : WF946 CHRONIQUE PALANTINE
- de ne pas retenir : QE406 TOUT AUTOUR DE L'ÎLE, IL Y A DE L'EAU, KY071 HEAL ESTATE, VG586 ALINE, LA ROCHE, L'EAU, LE LIN, LE LAIT.

### 3. DEUXIÈME PHASE DU JURY

---

#### 16 et 17 NOVEMBRE 2023

Le second tour du jury français d'Europan 17 se tient à la Cité de l'architecture & du patrimoine à Paris. **François LECLERCQ** témoigne de la participation des membres du jury au forum européen de Vienne. Il a été impressionné par l'engouement des villes européennes. Le forum est un temps de mise en commun des idées et des réalisations qui répond à une demande forte des villes, sur de nouvelles manières de « concevoir l'habiter » notamment. Il retient de cette expérience que les projets European présentés lors de ces forums sont « des étendards de pensée » mais doivent aussi porter « la capacité du passage à l'acte ». **Alain MAUGARD**, souligne également l'appropriation de l'esprit d'Europan et la consolidation d'une culture européenne qui se construit au fil des thèmes du concours (ville adaptable, ville productive, ville vivante).

#### MÉTHODE ET DÉROULEMENT DE LA SECONDE PHASE DU JURY

Pour chaque site :

- Accueil des représentants du site par le jury
- Avis sur les projets présélectionnés en présence des représentants du site
- Débat du jury et choix des trois projets sélectionnés site par site

Au terme des deux journées de jury, le jury procède à un vote sur les **30** projets sélectionnés pour la répartition des projets entre Lauréats, Mentionnés et Mentions Spéciales, indépendamment des sites.

Dans l'ordre du déroulé des séances du jury 2 :

#### COURCY – GRAND REIMS

---

##### Projets présélectionnés

- [BS175 MACRORAINBOW](#)
- [DP975 JEU DE SOCIÉTÉ\(S\)](#)
- [EV487 GEOBASE 112](#)
- [RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT](#)
- [SD149 RASE-MOTTE](#)
- [VJ312 OPERATION RE.MEDIATION](#)

##### Avis des représentants du site

À l'issue de la présélection, la mairie de Courcy et les représentants de la SCIC Microville ont réuni une commission locale incluant des habitants et un représentant de la communauté urbaine du Grand Reims. Les habitants sont partie prenantes du projet, leur avis sera prépondérant tout au long du projet et de son développement. Ils saluent un travail impressionnant produit par les équipes. Sur les 6 dossiers, 3 projets reçoivent des échos favorables, les 3 autres suscitent des incompréhensions ou des interrogations.

[BS175 MACRORAINBOW](#) a été apprécié par la commission locale, il paraît lisible et présente un phasage cohérent avec les dynamiques locales et des projets en cours d'étude sur la base aérienne. [DP975 JEU DE SOCIÉTÉ\(S\)](#) propose une palette d'outils appropriables par les futurs utilisateurs du site. La boîte à outils est intéressante pour l'accompagnement futur des investisseurs ou opérateurs. Mais elle nécessiterait d'être associée à un autre projet. [EV487 GEOBASE 112](#) met en avant l'agriculture et l'agroécologie, des sujets fédérateurs pour la commune.

[SD149 RASE-MOTTE](#) est jugé intéressant sur un plan conceptuel mais répond moins aux attentes de la collectivité. [RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT](#) est séduisant par son propos et livre de belles représentations mais manque de concrétisation. [VJ312 OPERATION RE.MEDIATION](#) ne rencontre pas d'écho dans la population : il met en avant un passé guerrier lourd à porter et cette mémoire génère localement des tensions. Malgré la qualité du projet et l'ampleur du travail réalisé, la collectivité ne perçoit pas la positivité de la démarche.

## Débat du jury

- Le jury entame le débat sur deux grands antagonismes révélés par la diversité d'approches des équipes, entre les projets « processus » et les projets « visions », entre des réponses opérationnelles dans le périmètre du site et les « réponses qui dépassent le site et le regardent de plus loin ».
- Pour une partie du jury, l'idée du projet-processus, longuement discutée à Vienne, est dans l'ADN d'Europan, est l'un des fondamentaux du projet, nécessaire à la mobilisation des acteurs : à partir d'idées forte à retenir, discuter ou ne pas retenir, comment toutes les parties prenantes deviennent co-auteurs du projet ? À ce titre, [DP975 JEU DE SOCIÉTÉ\(S\)](#) peut être remarqué car il rentre dans un processus d'itération et d'accompagnement de chaque entrant dans la coopérative de Microville avec des challenges thématiques (énergie, réemploi...) D'autres voix au sein du jury soulignent que « le processus seul est vain s'il n'est pas porté pas une vision préalable ». Elle disent leur perplexité face à des projets qui n'expriment pas de vision ou de position claire et sont moins favorables à [DP975 JEU DE SOCIÉTÉ\(S\)](#) perçu comme un « mécano urbanistique », intellectuellement porteur mais sans ancrage au site. Dans le cas de Courcy, les acteurs et la méthode sont déjà en place : pourquoi « rajouter un jeu sur un jeu déjà en place » ? Pourquoi complexifier le processus alors que des réponses sont attendues sur l'architecture, le paysage, la patrimoine ? Les nombreux projets de boîte à outils vus dans European ne donnent-ils à penser que tout le monde peut se faire urbaniste pour un projet en kit ?
- Parmi les réponses apparaissant comme plus opérationnelles, le jury s'interroge sur leur portée critique et leur prise de distance dans le cadre d'Europan. À ce titre, [MACRORAINBOW](#) semble plus conventionnel et manque de distance critique à la commande et au thème avec des constructions nouvelles dans un tel site. [SD149 RASE-MOTTE](#) apparaît comme un très bon projet avec une réflexion aboutie sur la méthode. Il présente un plus grand potentiel que [EV487 GEOBASE 112](#) qui manque de force en regard du thème. Mais ces projets vus comme plus opérationnels et les projets essentiellement méthodologiques ont plus de difficultés à construire un récit.
- Le jury met ensuite en discussion les propositions qui dépassent l'échelle du site et portent des messages plus larges en rappelant la vocation et le rôle d'Europan : ce n'est pas un concours classique, il vise à régénérer et bousculer les idées, partir de « considérations immatérielles pour conduire au matériel ». Deux projets en particulier sont débattus : [VJ312 OPERATION RE.MEDIATION](#) et [RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT](#)
- [VJ312 OPERATION RE.MEDIATION](#) pose un sujet sensible pour la ville mais il est porteur de sens et s'engage loin dans l'idée de la réparation et du soin pour le vivant qui apparaît dans le dessin et les détails. Il porte paradoxalement une dimension pacificatrice sur le rapport entre les humains et la nature. Le jury note également son approche minutieuse de l'architecture militaire. Le projet a des qualités indéniables mais son discours peut apparaître dichotomique. Peut-on fonder le projet sur un imaginaire post-traumatique ? Le jury s'accorde à dire qu'il faut dépasser l'entrée en matière sur la guerre pour apprécier la grande richesse du propos sur le vivant et le concept de remédiation.
- [RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT](#) présente un réponse fine et pertinente au thème de la session. Il va loin dans une pensée écologique servie par de très belles qualités d'expression graphique. Le jury débat de cette proposition assez singulière qui fabrique un « monde en soi » avec une dimension onirique. Sa principale force est l'ouverture sur le territoire au travers de thématique agricole.

**Position du jury :** le jury souligne le caractère étrange et singulier du site qui ne semble pas lié à un système urbain et pose une question d'accroche et d'appartenance. L'une de ces accroches, c'est l'histoire, même si elle est en partie occultée. Le jury prend position visant à soutenir des projets porteurs de visions et de réflexions nouvelles ou différentes vis-à-vis des démarches déjà engagées et portées par les acteurs en place. Le choix des trois projets finalement sélectionnées est un compromis entre l'ambition réflexive d'Europan et les intentions déjà posées de la ville et de la SCIC en vue favoriser les suites du concours avec des équipes aux idées et aux talents complémentaires.

## Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT](#), [SD149 RASE-MOTTE](#) et [VJ312 OPERATION RE.MEDIATION](#).
- de ne pas retenir [BS175 MACRORAINBOW](#), [EV487 GEOBASE 112](#) et [DP975 JEU DE SOCIÉTÉ\(S\)](#)



## LE PALAIS – BELLE-ÎLE-EN-MER

---

### Projets présélectionnés

- CK410 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L’AIR
- GP356 PLUS QU’UN HORIZON
- NM945 INTERSTICES
- PO081 ARPENT-TISSAGE
- SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS !
- SZ604 LES TRAVERSÉES
- WF946 CHRONIQUE PALANTINE

### Avis des représentants du site

L’analyse des projets a été réalisée et partagée entre les élus et les services de la communes. Trois projets retiennent l’attention. Ils sont complémentaires et ont pour point commun de réfléchir sur un grand périmètre. [SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS !](#) couvre bien deux dimensions temporelles, avec une vision prospective et des actions à court terme qui correspondent à des préoccupations actuelles. L’analyse historique est pertinente. [GP356 PLUS QU’UN HORIZON](#) est perçu comme un « projet opérationnel » dont l’approche urbaine et architecturale s’appuie sur une bonne connaissance du site. [CK410 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L’AIR](#) est une boîte à outils multifonctionnelle qui intéresse également la commune, en particulier pour les aménagements d’espaces publics.

Le projet [NM945 INTERSTICES](#), jugé trop conceptuel, fait l’objet de débats internes et suscite une incompréhension. [SZ604 LES TRAVERSÉES](#) et [PO081 ARPENT-TISSAGE](#) proposent un travail sur l’insularité intéressant mais moins pertinent en première analyse. Les représentants du site souhaitent discuter de l’intérêt de ces propositions avec les membres du jury. [WF946 CHRONIQUE PALANTINE](#), remonté par la commune lors du premier jury, ne rencontre plus le même intérêt. Elle souligne des manques sur la question des mobilités et des transports : les équipes ont eu tendance à voir le port comme une vitrine davantage qu’un lieu de flux. L’approche environnementale pas toujours adaptée à l’île et les questions de nature et de biodiversité n’apparaissent pas fortement dans les projets.

Les représentant du site manifestent leur volonté de faire travailler les équipes ensemble pour les suites du concours.

*À noter : le débat s’est tenu en visio-conférence car une forte tempête le jour du jury a empêché les représentants du site de quitter Belle-Île pour se rendre à Paris.*

### Débat du jury

- Le site de Belle-Île a un rôle très fort dans cette session d’Europan, renforcée par l’événement climatique : il nous force à dépasser l’idée d’une « transition en cours » vers des objectifs plus lointains pour « proposer des réponses à ce qui nous arrivent maintenant et pas en 2050 » : cette idée doit guider le jury pour la sélection des projets. Quels sont ceux qui affrontent les vraies questions et questionnent à la vulnérabilité de l’île, la question de la submersion, les réponses à l’isolement ? Dans cette perspective, deux projets parmi les 8 font rapidement consensus au sein du jury : [SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS](#) et [SZ604 LES TRAVERSÉES](#).
- Avec un propos très structuré, [SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS](#) livre une véritable stratégie d’adaptation de l’île. Le changement climatique et la montée des eaux sont au cœur du dispositif de projet. Avec un phasage explicite, l’équipe donne une méthode et pose courageusement la question de la déconstruction du premier front sur la mer. C’est un projet qui « aide à réfléchir », particulièrement habile dans la méthodologie et les temporalités. La scénarisation 2023-2050-2100 est très bien posée et restituée.
- Avec une inversion du regard, [SZ604 LES TRAVERSÉES](#) prend une position également très forte, s’intéresse aux flux et aux milieux et va jusqu’à l’échelle architecturale. Le jury souligne le soin et la qualité des représentations en support du discours, et notamment que « l’île est un tout indissociable, tout est lié et interdépendant ». La vue proposée depuis le large exprime la posture et les qualités du projet et de sa résolution à l’échelle territorial. [La proposition est également](#) car elle se pose à la juste échelle et reste au seuil d’une proposition trop dessinée.
- En vis-à-vis de ces deux propositions, [NM945 INTERSTICES](#) retient l’attention du jury car il apparaît très complémentaire en abordant la question de la montée des eaux d’une autre manière. La logique de micro-interventions est également pertinente. Le jury apprécie les qualités d’analyse et la sensibilité de l’équipe.



- Les autres propositions présélectionnées sont toutes de belles qualité. [CK410 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L’AIR](#) est un travail sérieux et soigné sur les espaces publics, avec un caractère opératoire, mais paraît relativement figé. [GP356 PLUS QU’UN HORIZON](#) développe un propos juste sur le port et sa façade qui a le mérite de poser le sujet de cette entrée portuaire. C’est une proposition assez précise et honnête dans sa résolution architecturale, diversement appréciée par le jury (débat sur le projet et l’expression architecturale). [PO081 ARPENT-TISSAGE](#) défend de bonnes idées quant aux dispositifs de cheminement et de gestion de l’eau mais paraît incomplet. Enfin le jury est sensible à la dimension inclusive de [WF946 CHRONIQUE PALANTINE](#), une proposition cependant moins forte en regard du thème de la session.

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS](#), [SZ604 LES TRAVERSÉES](#), [NM945 INTERSTICES](#)
- de ne pas retenir [GP356 PLUS QU’UN HORIZON](#), [CK410 UNE BRÈVE HISTOIRE DE L’AIR](#), [PO081 ARPENT-TISSAGE](#), [WF946 CHRONIQUE PALANTINE](#)

## MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

---

### Projets présélectionnés

- [HA373 SOFT BANKS](#)
- [IQ764 AUX FIBRES DE L’EAU](#)
- [RS492 BLEUS ÉGARDS](#)
- [UB234 PRICK THE BUBBLE](#)
- [VZ408 MARGINALE](#)

### Avis des représentants du site

Les représentants de la Métropole rappellent que leur réflexion sur ce territoire est encore très ouverte. Les cinq projets présélectionnés ont bien su traiter l’ensemble du site. Certains proposent de reporter la circulation pour pacifier ou renaturer la voie sur berge. Cette option n’a pas été étudiée par la Métropole qui n’envisageait pas d’interventions lourdes sur ce site. Mais la question mérite d’être posée avec une réflexion sur toutes les mobilités et les modes actifs.

[VZ408 MARGINALE](#) donne le sentiment d’une certaine sagesse et d’un respect du site et de son paysage avec une logique de micro-interventions et la prise en compte des inondations. [IQ764 AUX FIBRES DE L’EAU](#) retient également l’attention intéressante pour son approche des temporalités et son potentiel de fédération des acteurs en présence, notamment les entreprises. C’est un travail intéressant sur la transversalité et le lien à l’autre rive du point de vue du fonctionnement du territoire. La collectivité est également sensible à [RS492 BLEUS ÉGARDS](#) perçu comme un projet à équilibré mais conditionné par le repositionnement de la voie dans le centre-ville d’Amfreville qui nécessite un trafic moindre. [UB234 PRICK THE BUBBLE](#) suscite des interrogations quant à l’accroche au territoire et la remise en fonctionnement d’un funiculaire. [HA373 SOFT BANKS](#) est perçu comme une proposition hors d’échelle en imaginant la reconstitution d’une île sur l’autre rive. Le projet est intéressant, mais décorrélée des préoccupations de la collectivité.

### Débat du jury

- Avant d’engager le débat, le jury questionne à nouveau les représentants du site : 1/ l’intervention sur ce site doit-elle être exemplaire par rapport à d’autres situations dans la métropole ? Réponse : cette situation de vallée resserrée est unique sur le territoire, c’est une singularité. C’est davantage autour de l’échelle de projet et du rapport au fleuve que la collectivité peut trouver des enseignements plus généraux. 2/ Quelles suites sont envisagées ? Des démarches de projet sont-elles engagées ? Réponse : le site encore vierge de réflexion car il fonctionne relativement bien aujourd’hui.
- Le jury remarque que tous les projets sont délicats dans leur approche et peu interventionnistes sur le site. Des membres sont surpris de ne pas trouver des projets plus radicaux dans la vocation future, voire de réinterroger la présence de l’industrie. La proximité entre le coteau et le fleuve pourrait appeler des propositions plus affirmées quant aux questions d’inondabilité, de renaturation d’habitat proche de l’eau. Les propositions de renaturation, trop pointillistes, ne sont pas à l’échelle du site. On remarque que les équipes travaillent tour à tour sur ces thèmes – l’industrie la renaturation, l’habitat – sans affirmer un parti fort sur le traitement de la rive et du coteau.
- Le jury partage avec les représentants du site leur intérêt pour deux propositions qui se détachent : [IQ764 AUX FIBRES DE L’EAU](#) et [VZ408 MARGINALE](#).

- [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#) prend bien en compte le grand paysage. La proposition est riche, avec une déclinaison de propositions jusqu'au dessin architectural. Le jury note aussi la volonté de raccorder visuellement, symboliquement ou physiquement aux bords de la rivière. L'idée de reconnections apparait également dans le projet [VZ408 MARGINALE](#) avec une réflexion très fine les interface et les limites en lien avec l'histoire du site. Les propositions de renaturation sont pertinentes. Ces deux projets, complémentaires dans le traitement de la transversalité, réussissent à parler d'écologie territoriale avec un mode d'intervention modeste et incrémental, « par touches ».
- Deux autres projets très différents sont largement débattus. [RS492 BLEUS ÉGARDES](#) a de belles qualités d'ouverture sur le fleuve et retient l'attention des membres du jury intéressés par le traitements de l'inondabilité. Le projet [HA373 SOFT BANKS](#) provoque un débat au sein du jury sur l'ampleur et l'ambition à donner aux actions de renaturation, avec deux positions qui s'expriment : la première salue la réflexion sur un élargissement du fleuve et la volonté de reconstituer des îles naturelles, c'est une réponse ambitieuse à l'échelle du fleuve ; la seconde estime cela reviendrait à un retour à des « grands travaux » sur le milieu naturel, déjà lourdement affecté par la main de l'homme. [HA373 SOFT BANKS](#) n'est pas complètement abouti mais pose un sujet essentiel sur le devenir des rives de fleuves en partie artificialisées.
- Soutenu par plusieurs membres du jury, le [UB234 PRICK THE BUBBLE](#) est enfin examiné. Avec une expression relativement discrète mais rigoureuse, il travaille à des possibilités de modulations reconfigurations des objets et bâtis industriels et ne recourt à un zoning fonctionnel. Tout en travaillant avec la question du vivant, il propose des résolution urbaine soignée et un parti singulier et original qui se détache dans le panel des projets présélectionnés.
- Avant le vote, un consensus se dégage : aucun projet n'emporte une adhésion forte et évidente pour le palmarès européen mais le jury souhaite trois projets complémentaires et combinables pour les suites du concours, en additionnant les qualités de propositions souvent très subtiles.

### Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU](#), [VZ408 MARGINALE](#) et [UB234 PRICK THE BUBBLE](#)
- de ne pas retenir [RS492 BLEUS ÉGARDES](#) et [HA373 SOFT BANKS](#)

## FLEURANCE

---

### Projets présélectionnés

- [BI668 LE FLEURANSOPE](#)
- [GM046 SOL SOL SOL](#)
- [RC466 NEW GERSY](#)
- [SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#)
- [TU617 ÊTRE VIVANT](#)
- [UR226 AIGA VIVA](#)
- [WP075 INTERFACE](#)

### Avis des représentants du site

M. le Maire de Fleurance, retenu en mairie, a participé au débat en visio-conférence, soulignant sa volonté d'engagement opérationnel. Comme lors du premier jury, la Ville est plus sensible à trois projets ([BI668 LE FLEURANSOPE](#), [RC466 NEW GERSY](#), [TU617 ÊTRE VIVANT](#)) mais reste à l'écoute des éclairages du jury pour les autres propositions. À la demande du jury, M. le Maire rappelle ses attentes et les suites envisagées : Fleurance est en recherche d'un plan guide d'aménagement et d'un plan de mobilité permettant de ramener des habitants en cœur de ville et le conforter l'attractivité et l'animation de la ville par des équipements culturels.

### Débat du jury

- Le jury exprime des difficultés d'appréciation des projets au regard des attentes de la ville, de la diversité des réponses et de forts contrastes dans les choix graphiques pour véhiculer les idées, à l'échelle architecturale et urbaine. L'inscription dans le thème n'est pas toujours évidente. La question du logement et des manières d'habiter est également mise en avant pour apprécier les projets rendus à Fleurance.

- Peu de projets s'appuient sur la composante patrimoniale de la ville, la forme quadrillée de la bastide et la particularité architecturale et socio-historique des villes ceintes de remparts. La présence d'architectures industrielles et de silos dans un espace quadrillé est un sujet d'architecture.
- Après examen des projets, un premier consensus se dégage autour de deux projets : [BI668 LE FLEURANSCOPE](#) et [SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#).
- [BI668 LE FLEURANSCOPE](#) est perçu comme une proposition très aboutie. Elle met en valeur la bastide et apporte réponse claire sur le plan morphologique, malgré quelques réserves sur l'architecture. Le projet a de grandes richesses des positions fortes sur l'eau, le sol et le vivant.
- [SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#) est également repéré car il pose la question de la réhabilitation à partir de la forme et de la matière existantes et exprime un continuum dans l'histoire de l'architecture à partir de la friche. La restitution graphique des idées est réussie. Il lui manque une dimension territoriale et urbaine.
- Parmi les autres propositions, [UR226 AIGA VIVA](#) propose une lecture géographique et paysagère intéressante. L'équipe s'appuie sur la mise en valeur du réseau hydrographique mais la proposition paraît décalée vis-à-vis d'un climat local davantage habitué aux sécheresses. [GM046 SOL SOL SOL](#), repéré lors du premier jury pour son habileté graphique, pose la question des usages mais porte moins d'attention à l'inclusion de la nature. Pour ces deux projets, l'entrée dans le thème et « l'effet d'annonce » sont stimulants mais l'atterrissage est moins convaincant.
- Deux propositions sont de bonne qualité mais de facture plus classique : [TU617 ÊTRE VIVANT](#) et [WP075 INTERFACE](#) apparaissent comme des réponses essentiellement morphologiques, sérieusement travaillées, mais relativement conventionnelles sur le plan urbain avec des apports moins forts pour le thème European.
- Au cours du débat, le jury revient sur [RC466 NEW GERSY](#) qui développe un propos assez abstrait et original. Il porte des idées de programmation inclusive, notamment d'habitat. Bien que l'équipe reste au seuil de la proposition architecturale, le jury a été intéressé par les idées proposées et la recherche typologique.

## Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [BI668 LE FLEURANSCOPE](#), [RC466 NEW GERSY](#) [SI081](#) et [SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX](#)
- de ne pas retenir [GM046 SOL SOL](#), [TU617 ÊTRE VIVANT](#), [UR226 AIGA VIVA](#) et [WP075 INTERFACE](#)

## GUÉRANDE

---

### Projets présélectionnés

- [AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN](#)
- [JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE](#)
- [NC993 LA CLE DES CHAMPS](#)
- [XU794 TERRAQUE](#)
- [ZS363 PORTE À PORTE](#)

### Avis des représentants du site

Après nouvelle analyse des projets, la ville confirme son intérêt pour les projets rendus, notamment [AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN](#) et [ZS363 PORTE À PORTE](#) pour les liens établis avec la ville fortifiée. [XU794 TERRAQUE](#) retient également l'attention de la Ville pour son caractère opératoire avec des objectifs de planification et un phasage clair. Ces propositions révèlent la proximité et la richesse du grand paysage, les possibilités de réintroduction de l'eau dans la ville et des outils de mise en œuvre alternatifs. La commune apprécie l'approche territoriale de [AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN](#) tout en signalant que les propositions relèvent d'actions déjà engagées vis-à-vis de la loi Littoral et de la préservation de la biodiversité.

Le projet [NC993 LA CLE DES CHAMPS](#) contient des éléments intéressants - la mise en avant de la construction biosourcée fait écho à une démarche déjà instaurée - mais les propositions d'agri- ou permaculture ne paraissent pas adaptées. La Ville est plus interrogative sur [JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE](#).

La commune envisage des suites du concours avec une possible mission d'étude avec une ou plusieurs équipes primées en lien avec le programme *Petites Villes de Demain*.

## Débat du jury

- Après échange avec la ville, un consensus se dégage rapidement entre les membres du jury qui souligne la qualité globale des propositions sur ce site.
- Le jury salue en particulier **XU794 TERRAQUE** qui exprime une forte sensibilité aux lieux, au territoire et à la population. Avec ce projet est très ouvert en termes de réflexion (et de périmètre), l'équipe montre une capacité à rassembler des composantes conceptuelles et méthodologiques pour une stratégie juste et lisible. C'est un projet « cultivé et intelligent » avec un usage habile des représentations : les modes de restitution allient efficacité et poésie. Le jury perçoit également une capacité d'innovation pour les suites du concours en lien avec le thème.
- Le projet **AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN** rencontre également l'intérêt du jury très sensible l'analyse territoriale et la prise en compte des usages du rétro littoral et des enjeux de submersion. C'est une proposition très complète à différentes échelles spatiales (« le projet cherche des accroches au loin ») et temporelles (vie locale saisonnière) en capacité de mobiliser les acteurs et les ressources locales.
- Une troisième proposition émerge dans le débat : **NC993 LA CLE DES CHAMPS** cherche à établir des synergies avec la production agricole du plateau et l'émergence de filières constructives biosourcées. La proposition donne à voir la richesse du territoire et l'intérêt de la ville à s'ouvrir sur son grand paysage tout en apportant des solutions locales dans le traitement des espaces publics urbains.
- En regard de ces trois projets, les deux autres propositions, **ZS363 PORTE À PORTE** et **JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE**, manifestent un peu moins d'ancrage et de sensibilité.

## Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir **XU794 TERRAQUE, AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN, NC993 LA CLE DES CHAMPS**
- de ne pas retenir **ZS363 PORTE À PORTE et JP580 LES TRAVERSEES DU SILLON DE BRETAGNE**

## MARSEILLE

---

### Projets présélectionnés

- **FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT**
- **HY112 MARSEILLE NAUFRAGE**
- **LN313 BIOPARC NORD**
- **RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE**
- **TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU**
- **UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM**

### Avis des représentants du site

Les représentants de la Ville de Marseille, de la Métropole et d'EuroMéditerranée rappellent les enjeux du site, la volonté de révéler une géographie bouleversée et le choix de plusieurs sites démonstrateurs pour une démarche visant à franchir les limites. La diversité des projets Europan **consolident** la dynamique et l'engouement des trois partenaires du processus Europan au service de « ceux qui dépannent, façonnent, animent et vivent la ville ». Les projets ont également été présentés et discutés dans une classe de collégiens.

Les représentants du site ont particulièrement apprécié **FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT** qui prend de front la question des mobilités avec des interrogations concrètes sur le devenir des infrastructures. Il répond à une actualité sur les Zones à Faible Émission et la déconstruction de certains ouvrages n'est pas impossible. Cette approche peut s'avérer pertinente ou même nécessaire le redécouverte du réseau hydraulique et la réduction des pollutions. **HY112 MARSEILLE NAUFRAGE** présente aussi un grand intérêt pour le traitement hydraulique et d'autres sujets de réflexion. Le projet s'inscrit bien dans le territoire. L'ouverture vers le nord est pertinente avec une proposition sur le secteur de la Delorme en limite du parc des Ayalades qui répond bien à des préoccupations de la collectivité. **UQ800 MASSILIA SOILS SYSTEM** focalise sa réflexion sur les sols. Le projet, très pertinent sur le fond, paraît plus orienté et moins ouvert que d'autres propositions. Mais il retient l'attention des collectivités car il apporte des éléments d'opérationnalité qui intéressent à la fois la Ville, la Métropole et EuroMéditerranée.



## NANTES

---

### Projets présélectionnés

- BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN
- NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE
- OO086 MATIÈRE PREMIÈRE
- QC465 DOWNSIZED NANTES
- RY441 ENTRE TERRE ET SEL
- YO581 SOCLE COMMUN

### Avis des représentants du site

Trois projets sont mis en avant par la Ville. [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#) propose une percée paysagère et une ouverture du centre-ville vers le fleuve en remplaçant « la croix » dans le paysage des grands monuments nantais. La Ville souligne surtout la qualité du dessin urbain, le maillage secondaire qui permet d'irriguer l'îlot et d'établir des connexions avec les quartiers voisins. [QC465 DOWNSIZED NANTES](#) apparaît comme un projet complet mais pose des questions de lisibilité et de communication. Le parti urbain est classique mais le traitement du socle et la stratégie de végétalisation des franges sont très bien vus. [BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN](#) intéresse la collectivité en tant que projet démonstrateur sur les questions d'alimentation et d'agriculture urbaine. Il apporte plusieurs idées fortes (création d'un paysage productif, utilisation du fleuve pour la logistique urbaine, dimension apprenante avec le programme universitaire) mais l'approche architecturale est moins convaincante +.

La ville regrette le fonctionnement autarcique de [NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE](#) qui ne rompt pas l'isolement du site. Le parti « 0 démolition » pose une contradiction avec la volonté de réintroduire le vivant par le sol et la végétal. Après une nouvelle analyse, les deux projets remontés lors du premier jury, [YO581 SOCLE COMMUN](#) et [RY441 ENTRE TERRE ET SEL](#) n'emportent pas l'adhésion de la ville.

### Débat du jury

- Le jury note que peu d'équipes ont élargi l'échelle de réflexion et de projet. Il entame le débat autour de la valeur architecturale et patrimoniale de l'édifice, conçu par Michel Roux-Spitz, architecte de la Reconstruction. Le bâtiment n'est pas inscrit ou classé mais c'est un témoin de l'architecture du 20<sup>e</sup> siècle, un monument à la fois « remarquable et monstrueux ». Plusieurs positions s'expriment sur l'intérêt et l'acceptabilité de certains actes de déconstruction. Le jury adopte une position d'ouverture sur les interventions de remodelage du site, y compris le bâtiment en croix notamment, tel que le propose [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#).
- À ce sujet, un débat s'ouvre sur le paradoxe apparent entre la volonté de réemployer une infrastructure bâtie et la volonté de retrouver un sol vivant : démolir pour retrouver du sol ? Quel bilan carbone entre réemploi et démolition ? L'économie et les filières de la déconstruction sont-elles suffisamment structurées ? Le panel des projet donne un panel très intéressant pour apprécier ce dilemme.
- Le projet [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#) est très discuté : il remodèle le site de manière bien argumentée. Vis-à-vis d'autres propositions, le jury apprécie un travail assez abouti sur l'existant qui ne mise pas d'abord sur un programme. La proposition de remodelage du site est très bien maîtrisée et juste dans son dimensionnement. Le jury souligne la grande qualité de la proposition urbaine tout en invitant à travailler en finesse les solutions architecturales.
- [NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE](#) se distingue avec une approche romancée et l'idée qu'il ne faut pas forcément ouvrir le site. L'hypothèse d'une transformation autophagique est simple et clairement posée. Elle ouvre une réflexion plus large sur le recyclage. Cette proposition alternative envisage des ouvertures et des connexions puis plus subtiles et le jury est sensible au travail sur les intériorités.
- [BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN](#) fait partie des projets programmatiques très bien dessinés et argumentés avec le choix d'une orientation alimentaire et agricole, associée à des activités de formation et de recherche. Le jury reconnaît les qualités de la proposition (ancrage dans le quartier, relations au territoire, ouverture sur la Loire) mais émet des avis contrastés sur deux aspects. Le premier concerne la thématique agricole elle-même : le jury s'interroge sur le modèle économique, la pertinence de cette vocation en regard de la situation et de la taille du site. Le second concerne une tendance à miser sur un programme dont on ne connaît pas la pérennité davantage que l'analyse des qualités intrinsèques du site.
- Sur un registre similaire, [RY441 ENTRE TERRE ET SEL](#) souligne la question essentielle du sol et divise le jury : une partie le considère peu articulé à son environnement, manquant d'urbanité ou trop théorique dans son expression ;



d'autres membres soulignent la grande qualité du plan de rez-de-chaussée et de l'axonométrie, la manière dont il traite la question de l'alimentation, la relation qu'il cherche à établir entre l'édifice et les écosystèmes vivants.

- À la suite de ces échanges, [QC465 DOWNSIZED NANTES](#) apparaît comme une proposition intéressante dans l'analyse mais abstraite dans les propositions, notamment sur le plan paysager. Le jury note l'attention portée au sol et au sous-sol que l'on retrouve également dans [YO581 SOCLE COMMUN](#), remonté lors du premier jury, avec un exercice intéressant sur la porosité des sols qui prend son sens en site inondable.

### Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN](#), [NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE](#), [OO086 MATIÈRE PREMIÈRE](#)
- de ne pas retenir [QC465 DOWNSIZED NANTES RY441 ENTRE TERRE ET SEL](#), [YO581 SOCLE COMMUN](#)

## GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

---

### Projets présélectionnés

- [BV650 FLOW FIELDS](#)
- [EX423 \(S\)LOWLAND](#)
- [HO818 SOLS MOBILES](#)
- [JE666 ISÈRE ENCHANTÉE](#)
- [LE290 LINKING COHABITATIONS](#)
- [XW959 1ÈRE BOUCLE](#)

### Avis des représentants du site

La collectivité attend « une vision globale, un projet unificateur et un récit » pour le parc des boucles de l'Isère comme vecteur de lien et de coopération entre plusieurs communes. Elle souligne la qualité de propositions reçues et livre son point de vue. [XW959 1ÈRE BOUCLE](#) donne le sentiment d'une équipe solide avec une bonne connaissance du territoire. Elle propose une boîte à outils à plusieurs échelles (géographie alpine) sans suraménager le territoire. Les solutions apparaissent réalistes, pertinentes et répliquables. [EX423 \(S\)LOWLAND](#) met l'accent sur le rapport à l'eau et contribue à réenchanter la plaine alluviale avec un foisonnement d'idées. L'équipe propose aussi un processus. Ces deux projets, très bien perçus par les acteurs locaux, sont complémentaires.

Deux autres propositions retiennent également l'attention : [BV650 FLOW FIELDS](#) a une approche fine et sectorisée du parc avec son vocabulaire de « connecteurs », « seuils » pour traiter les limites ville/nature. [HO818 SOLS MOBILES](#) paraît également pertinent mais suscite des interrogations. Il est perçu comme un projet manifeste et pose question quant à sa mise en œuvre. Enfin [LE290 LINKING COHABITATIONS](#) (qualités sensibles et graphiques) et [JE666 ISÈRE ENCHANTÉE](#) (multiplicité d'interventions) paraissent moins aboutis.

### Débat du jury

- Le jury questionne la collectivité quant à ses attentes et aux suites du concours : il n'y a pas de volonté d'opérationnalité immédiate mais une recherche d'idées, de processus, de vision et de méthode pour embarquer de nombreux acteurs du territoire. Europan peut agir comme le déclencheur d'une nouvelle gouvernance.
- Le jury partage globalement les appréciations de la Métropole pour les deux premiers projets cités. [EX423 \(S\)LOWLAND](#) compose habilement avec l'eau et le risque. L'équipe relie des enjeux de régénération et d'identité territoriale. [XW959 1ÈRE BOUCLE](#) déploie une charpente paysagère convaincante puis travaille très en détail les ambiances de nature. Le projet de paysage abouti.
- L'idée de grand parc intercommunal reliant la périphérie au cœur de la métropole n'est pas nouvelle, c'est une figure connue depuis plusieurs décennies. L'innovation est à rechercher dans la manière dont on y traite les enjeux écologiques en reliant le « très grand » (modification des milieux, changements climato-hydrologiques avec la fonte des glaciers) et le « très petit » (sensibilité environnementale du vivant, usages). Un projet en particulier réunit ces deux échelles : [HO818 SOLS MOBILES](#).
- Le jury met ainsi l'accent [HO818 SOLS MOBILES](#) qui livre une réponse originale, rétablit des connexions à l'échelle de la vallée et du bassin versant, réussit à construire une nouvelle représentation du parc. La conceptualisation du propos à partir des sédiments est bien maîtrisée. L'équipe inverse le regard en regardant le site depuis le lointain

et propose un récit qui touche à la géographie et à l'histoire en cherchant à retrouver les boucles archaïques de la rivière. L'idée de récit paraît très importante pour ce site, afin de lier et fédérer les communes qui bordent et partagent ce parc.

- Les trois projets précédemment cités offre une belle complémentarité et porte un potentiel d'expérimentation pour passer de la grande échelle au détail des lieux. Le site de Grenoble traduit bien l'une des grandes évolutions d'Europan vers le projet de territoire, sans négliger d'autres échelles de conception. Il faut saluer la dimension utopique de ces propositions qui reposent les conditions de l'urbanisme entre vision stratégique et vision tactique. L'acceptation sociale du risque sur ces territoires nécessite aussi un retour à l'écologie. Ces propositions portent bien ce message avec une certaine modestie.
- Enfin le jury exprime quelques réserves au sujet de [BV650 FLOW FIELDS](#) : projet peu extensif ? tourisme technologique ? crainte du risque ? [LE290 LINKING COHABITATIONS](#) ne remporte pas une adhésion forte mais le jury remarque qu'il est l'un des seuls à poser la question de la ville bâtie. Il aboutit sur des propositions très fines.

### Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir [EX423 \(S\)LOWLAND, HO818 SOLS MOBILES, XW959 1ÈRE BOUCLE](#)
- de ne pas retenir [BV650 FLOW FIELDS, JE666 ISÈRE ENCHANTÉE, LE290 LINKING COHABITATIONS](#)

## BERNAY – TERRE DE NORMANDIE

---

### Projets présélectionnés

- [EV436 EN SUEUR](#)
- [GR294 PRODUITS DU PAYSAGE](#)
- [HT694 LIAISONS TELLURIQUES](#)
- [KB537 \(RE\)SOURCES](#)
- [QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE](#)
- [UU913 EAUX COMMUNES](#)
- [WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES](#)
- [YG514 USINE \(OU\)VERTE](#)

### Avis des représentants du site

Les représentants du site évoquent leur participation au forum Europan de Vienne qui les a confortés dans l'analyse des propositions et leur intérêt pour l'idée de projet-processus. Ils exposent leurs attentes : disposer d'une vision et d'une méthode pour construire un projet territorial. L'ambition partagée est déjà très forte et s'est consolidée par l'engagement dans Europan. Les acteurs du territoire sont ouverts à la réflexion et même à l'utopie, avec une exigence dans la prise en compte des spécificités locales. Il faut aussi considérer la volonté de faire émerger 4 projets sur 4 sites qui vont évoluer dans des temporalités différentes.

Quatre projets retiennent particulièrement l'attention : [EV436 EN SUEURS](#) est très riche. Le concept de « transpiration du territoire », la dimension utopique et l'ébauche de récit donnent envie de rencontrer cette équipe. [QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE](#) réinterroge le modèle économique en s'appuyant sur des filières existantes. Il remet en dialogue des éléments du paysage, notamment le système plateau-coteau-vallée. [KB537 \(RE\)SOURCES](#) est perçu comme un projet complet avec l'eau comme ressource motrice. La méthodologie progressive et réflexive est rassurante pour la collectivité. [YG514 USINE \(OU\)VERTE](#) apparaît comme opérationnel. L'ouverture des friches répond aux attentes. Cette proposition évoque la conciliation biodiversité et activités productives.

### Débat du jury

- Le jury remercie d'abord les représentant des sites pour leur analyse pointue, leur motivation et leur enthousiasme. Il pose la question des suites du concours et les missions confiées aux équipes : la collectivité souhaiterait décliner rapidement des études pré-opérationnelles et d'accompagnement, à l'échelle d'un site et en faisant dialoguer les équipes. Rien n'est encore déterminé.
- Le jury souligne la qualité globale et la diversité des réponses sur ce site. Il est difficile d'analyser et de comparer des propositions pour des commandes multisites, en considérant également la difficulté pour les équipes de choisir un bon positionnement : si l'on considère l'échelle de chaque site (que fait-on des friches ? comment les réutiliser ?)



le projet YG514 USINE (OU)VERTE est à la fois imaginatif et pragmatique en proposant des « mondes ouverts » mais il manque de force territoriale ; si l'on considère le territoire (comment rassembler la vallée ?), plusieurs projets montrent un chemin, interrogent la signification des lieux et redonnent du sens à la grande échelle.

- Parmi ces projets plus territoriaux, deux projets se distinguent fortement et portent une dimension utopique : EV436 EN SUEURS et WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES, jugé plus aboutis que GR294 PRODUITS DU PAYSAGE.
- Le jury salue la qualité et la force de EV436 EN SUEURS pour son approche philosophique très étayée et les très grandes qualités visuelles. L'équipe aborde la question de l'eau de manière complètement nouvelle et originale, avec une certaine virtuosité dans le propos.
- WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES aborde le vivant dans sa dimension première avec une inclusion de la biodiversité qui pourrait se décliner sur les sites de projet. Il propose un « pendant » intéressant à EV436 EN SUEURS pour le récit territorial.
- KB537 (RE)SOURCES est également remarqué par le jury, avec une méthode juste (« révéler, consolider, pérenniser ») et une démarche intelligible pour relier les sites entre eux. Les solutions en plan et en coupe montrant la présence de l'eau sont très pertinentes et témoignent de savoir-faire pour la gestion de l'eau. Sur cette thématique, il apparaît plus abouti que UU913 EAUX COMMUNES.
- Un consensus se dégage progressivement pour soutenir ces propositions. Le jury, rejoint par la collectivité, est moins convaincu par les « projets de filière », c'est-à-dire basés sur une filière économique : HT694 LIAISONS TELLURIQUES (filière paille) et QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE (lin)

### Sélection finale

Le jury procède au vote et choisit :

- de retenir EV436 EN SUEURS, KB537 (RE)SOURCES, WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES.
- de ne pas retenir GR294 PRODUITS DU PAYSAGE, HT694 LIAISONS TELLURIQUES, QV564 APRÈS L'ANTHROPOCÈNE, UU913 EAUX COMMUNES, YG514 USINE (OU)VERTE.

## RENNES MÉTROPOLE

---

### Projets présélectionnés

- OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE
- PA038 HOSPITALITÉ.S
- UO301 INFRA\_RE\_STRUCTURE
- WK922 REGENE-RENNES
- ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP

### Avis des représentants du site

Les représentants de Rennes Métropole expriment leur point de vue sur les projets : OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE répond bien à l'idée de la ville archipel et le dialogue ville/campagne. Il porte une attention à la nature tout en affirmant une densité plus forte sur le site de l'hôpital. Le cadrage préalable est pertinent.

Malgré une représentation peu sensible et une expression architecturale un peu dure, UO301 INFRA\_RE\_STRUCTURE porte deux idées très fortes : la surélévation (message de densité, possibilité de se réapproprier le paysage lointain par la vue) et la végétalisation d'avenues surdimensionnées. Ces deux propositions peuvent être portées par la collectivité et auraient une grande utilité pour organiser les suites et préciser les intentions opérationnelles. Ces deux projets apportent des visions différentes des autres projets.

WK922 REGENE-RENNES et PA038 HOSPITALITÉ.S sont dans la méthode davantage que dans le projet architectural et ne traitent pas complètement les interfaces avec le quartier et le territoire. Enfin ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP porte une dimension manifeste à partir d'un discours savant et l'idée d'une « chambre d'agriculture alternative ». Mais est-ce pertinent de le faire ici ?

Au cours du débat, Rennes Métropole Rennes évoque la croissance démographique à venir pour plusieurs décennies et la nécessité de continuer à accueillir des activités, des logements, des lieux de travail dans le cœur de la métropole, dans le sens d'une plus grande densité, y compris par la surélévation.

## Débat du jury

- Malgré la diversité des réponses, le jury n'est pas totalement convaincu par les propositions pour plusieurs raisons : des pistes de réflexion fortes sont amorcées mais peu abouties sur la question du vivant et des sols ; sur la question de la densification ou de la surélévation ; plus globalement sur le projet architectural en considérant que l'architecture hospitalière a connu beaucoup de mutations. Il manque souvent une résolution à la petite échelle, le dessin du sol et ses usages. Certaines représentations axonométriques mènent à des schémas fonctionnalistes.
- **OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE** combine deux idées fortes, peu reliées entre elles, mais très subtiles. L'idée d'une structure métaboliste qui vient changer ou agrandir le bâtiment existant est bien représentée avec un parti architectural très clair. La renaturation du Blosne est pensée comme une accroche au territoire. Mais l'équipe se contredit elle-même avec l'ajout de bâtis jetés sur le site. Cela vient perturber inutilement la simplicité et la radicalité de la réponse.
- **ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP** rencontre un accueil contrasté du jury : le texte, les représentations et la scénarisation sont précis et aboutis, de l'échelle du site à l'échelle planétaire. L'équipe envisage une sorte de cité radieuse, avec une multiplicité d'usages et va jusqu'au niveau de la coupe architecturale ; l'équipe montre un savoir-faire et des compétences. Mais le programme est-il intéressant et pertinent à cet endroit et dans ce patrimoine ?
- **WK922 REGENE-RENNES** est un projet sérieux, bien dessiné et intéressant pour la stratégie de programmation, avec des usages déjà identifiés et répartis sur le site. Le jeu des déconstructions ciblées est une réponse pour de nombreux bâtiments phagocytés par des extensions successives qui finissent par investir une parcelle entière.
- **UO301 INFRA\_RE\_STRUCTURE** pose deux sujets tout à fait pertinents : la surélévation de l'édifice et la transformation d'avenues surdimensionnées. L'intérêt de la proposition est partiel avec des maladresses d'expression et de représentation. La résolution architecturale de la surélévation, très littérale, n'est pas suffisamment travaillée. Au sud de la rocade, l'accumulation d'éoliennes, de serres et le dessin du ruisseau contredit l'idée de renaturation. Cela est très dommage car la surélévation est un vrai sujet, en particulier pour les bâtiments modernes qui ont la possibilité d'être surélevés. Après un nouvel examen, le jury projet **PA038 HOSPITALITÉ.S** pose des bonnes questions mais apporte trop peu de réponse.
- En synthèse du débat, le jury note que les projets font apparaître deux figures majeures du site, la figure architecturale de l'hôpital et la figure naturelle du Blosne. Aucun des projets n'apparaît comme une réponse forte et évidente pour faire se rencontrer ces deux figures. Mais il y a une richesse de propositions à mettre en tension en combinant trois propositions complémentaires : **OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE** (deux excellentes idées inabouties), **ZG079 CHAMP-CONTRE CHAMP** (grande richesse du propos et des propositions à tester) **WK922 REGENE-RENNES** (un exercice fin sur le socle du bâtiment).

## Sélection finale

À l'issue du vote, le jury choisit :

- de retenir **OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE**, **WK922 REGENE-RENNES** et **ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP**
- de ne pas retenir **PA038 HOSPITALITÉ.S** et **UO301 INFRA\_RE\_STRUCTURE**

## 4. ATTRIBUTION DES PRIMES

Au terme des deux journées de jury, le jury procède à un vote sur les 30 projets sélectionnés pour la répartition des équipes entre Lauréats, Mentionnés et Mentions spéciales, indépendamment des sites.

### Projets lauréats

*Le jury distingue 10 projets lauréats, qui recevront une prime de 12 000 € conformément au règlement du concours.*

BI668 LE FLEURANSCOPE	Lauréat	Fleurance
EV436 EN SUEURS	Lauréat	Bernay Terre de Normandie
HO818 SOLS MOBILES	Lauréat	Grenoble Alpes Métropole
OO086 MATIÈRE PREMIÈRE	Lauréat	Nantes
RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT	Lauréat	Courcy – Grand Reims
RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE	Lauréat	Marseille
SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS !	Lauréat	Le Palais
SZ604 LES TRAVERSÉES	Lauréat	Le Palais
VJ312 OPERATION RE.MEDIATION	Lauréat	Courcy – Grand Reims
XU794 TERRAQUE	Lauréat	Guérande

### Projets mentionnés

*Le jury distingue 10 projets mentionnés, qui recevront une prime de 6 000 € conformément au règlement du concours.*

IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU	Mentionné	Métropole Rouen Normandie
UB234 PRICK THE BUBBLE	Mentionné	Métropole Rouen Normandie
WL154 LES INTENSITÉS SAUVAGES	Mentionné	Bernay Terre de Normandie
SI081 PIERRE FEUILLE CISEAUX	Mentionné	Fleurance
OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE	Mentionné	Rennes Métropole
ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP	Mentionné	Rennes Métropole
FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT	Mentionné	Marseille
XW959 1ÈRE BOUCLE	Mentionné	Grenoble Alpes Métropole
AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN	Mentionné	Guérande
NM945 INTERSTICES	Mentionné	Le Palais

### Mentions spéciales

*Le jury attribue 10 mentions spéciales inscrites au palmarès sans prime conformément au règlement du concours.*

SD149 RASE-MOTTE	Mention spéciale	Courcy – Grand Reims
VZ408 MARGINALE	Mention spéciale	Métropole Rouen Normandie
KB537 (RE)SOURCES	Mention spéciale	Bernay Terre de Normandie
RC466 NEW GERSY	Mention spéciale	Fleurance
NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE	Mention spéciale	Nantes
BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN	Mention spéciale	Nantes
WK922 REGENE-RENNES	Mention spéciale	Rennes Métropole
TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU	Mention spéciale	Marseille
EX423 (S)LOWLAND	Mention spéciale	Grenoble Alpes Métropole
NC993 LA CLÉ DES CHAMPS	Mention spéciale	Guérande

**Liste des projets primés et avis du jury**

---

**Courcy – Grand Reims**

RJ033 SOLSTICE OU LE CONTRAT VIVANT                      Lauréat

---

L'équipe répond au thème de la session par l'idée d'un « contrat vivant » établi avec le territoire en s'inspirant du contrat social de Jean-Jacques Rousseau. Le projet se déploie sous la forme d'un parc agricole composé de laboratoires et d'ateliers relié par un réseau de noues et de haies bocagères. De nouveaux tracés finement identifiés dessinent une trame d'accroche au territoire. Le jury a apprécié les qualités de cette réponse non conformiste, idéalisée par certains aspects, qui construit un récit habile pour la reconquête de l'ancienne base aérienne. Il a souligné la finesse de pensée écologique posée par l'équipe et les qualités graphiques de la proposition traduisant une finesse d'analyse et un soin apporté à la question des sols.

VJ312 OPERATION RE.MEDIATION                      Lauréat

---

Le projet rend compte de l'histoire militaire du site et développe un propos plus général sur la réparation de milieux vivants affectés par la guerre, des affrontements passés ou des catastrophes naturelles à venir. Toutes les interventions et les usages projetés participent d'une remédiation par la mémoire ou et le soin apporté au vivant. Le jury a été sensible à la dimension géographique de la proposition ainsi qu'à l'approche conceptuelle et allégorique dont l'intérêt dépasse l'échelle du site lui-même. Il souligne une considération minutieuse de l'architecture militaire et les qualités du projet dans son dessin et ses détails. La richesse du propos porté à la remédiation permet de dépasser l'imaginaire post-traumatique qui apparaît en première lecture. Le jury souhaite ainsi mettre en avant la sensibilité de l'équipe et l'originalité de la réponse au thème de la session.

SD149 RASE-MOTTE                      Mention spéciale

---

L'équipe veut expérimenter sur le site de Microville un modèle et des outils de « ville autorégénérative » en capacité générer des « services écosystémiques » au bénéfice commun des humains et des non-humains. Elle développe pour cela une matrice spatiale et temporelle qui apparaît à la fois comme un outil d'analyse et un outil de projection. La réponse à la fois pragmatique et sophistiquée, rigoureuse et très ouverte. Elle demande un certain effort d'analyse et de compréhension. Au-delà des choix de représentation, le jury perçoit dans ce projet matriciel et un potentiel d'expérimentation et une grande richesse de propositions qui se traduit dans la restitution graphique.

**Métropole Rouen Normandie**

IQ764 AUX FIBRES DE L'EAU                      Mentionné

---

Le projet se concentre sur « fibres transverses » à la Seine et dessine des liaisons de coteau à fleuve, en reliant des noyaux urbains et en contribuant à ouvrir et à requalifier les emprises économiques. Les propositions, précisément dessinées, apparaissent sensibles et adaptables. Le jury a souligné la modestie du propos de l'équipe et la sobriété argumentées du projet. Il apporte également des solutions ponctuelles à l'inondabilité du site. La proposition a été également été jugée intéressante pour sa considération des temporalités et sa capacité à fédérer des acteurs publics et privés, et notamment les acteurs économiques. La volonté de rapprocher et raccorder les rives en ouvrant des pistes de réflexion très fortes du point de vue du fonctionnement du territoire et de la prise en compte dans le grand paysage.

UB234 PRICK THE BUBBLE                      Mentionné

---

Le projet repose sur le décloisonnement des zones à vocation économique et plus largement des effets de rupture entre les usages, les programmes et le milieu. Il profite de la contiguïté entre milieux naturels, emprises productives et zones résidentielles pour rétablir des synergies dans un processus progressif qui intègre la nature, l'habitat et les équipement collectifs. Le jury a repéré et souhaité mettre en avant cette proposition en apparence discrète et modeste mais inventive et rigoureuse dans les réponses. Elle porte une critique féconde des effets du zoning ou du micro-zoning sur les milieux vivants. Il offre avec un panel riche de modulations ou de reconfigurations des parcelles et des bâtis industriels.



RC466 NEW GERSY

Mention spéciale

L'équipe déploie un projet singulier qui explore les possibilités offertes par les structures bâties existantes et intègre de l'habitat dans les trois sites de projet, notamment les anciens silos à grains. Bien que l'équipe reste au seuil de la proposition architecturale, le jury a été intéressé par les idées proposées et la recherche typologique.

### Nantes

OO086 MATIÈRE PREMIÈRE

Lauréat

Avec une nouvelle ossature urbaine, paysagère et hydraulique, l'équipe propose une percée paysagère et l'ouverture du site vers le fleuve pour irriguer l'îlot d'un maillage secondaire. L'intervention sur le bâti et le bâtiment en croix est sujette à débat sur le plan patrimonial mais la proposition de remodelage du site est très bien maîtrisée et juste dans son dimensionnement. Le jury souligne la qualité et l'importance du travail réalisé par l'équipe et sa capacité à s'inscrire dans un processus de projet et à porter une vision à l'échelle urbaine et métropolitaine.

NV801 L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

Mention spéciale

L'équipe propose une méthode d'auto-transformation du site sur lui-même en associant des occupations transitoires, le recyclage de la quasi-totalité des bâtiments et une renaturation progressive des sols. L'analogie au processus d'autophagie cellulaire s'inscrit dans une perspective de régénération métabolique pertinente au stade du concours d'idées. Le jury souligne une posture singulière et argumentée, complémentaire d'autres propositions. Cette proposition alternative à des scénarios plus interventionnistes travaille sur les intériorités du site et des ouvertures plus subtiles de l'emprise hospitalière.

BA468 PACTE ALIMENTAIRE LIGÉRIEN

Mention spéciale

L'équipe envisage le site comme un hub métropolitain de services, de ressources et de formations dédié à l'alimentation et à l'agriculture. Le projet est présenté comme un parc nourricier habité avec la création de logements dans le bâtiment en croix au cœur du site. La force de la proposition repose essentiellement sur cette orientation programmatique et la logique d'ouverture du site sur le fleuve et les quartiers environnants.

### Rennes Métropole

OI634 RESUSCITATING THE BLOSNE

Mentionné

Le projet assemble deux lignes directrices très fortes, l'une paysagère et l'autre architecturale, la renaturation du Blosne à l'échelle urbaine, le prolongement d'un modèle architectural à l'échelle du bâtiment hospitalier. Le jury a apprécié ces deux idées principales et des choix d'intervention subtils, en particulier la structure métaboliste qui vient s'accrocher au bâtiment existant. Il resterait à faire se rejoindre ces idées de départ pour consolider l'intelligence d'ensemble de la proposition.

ZG079 CHAMP - CONTRE-CHAMP

Mentionné

Très bien écrit et très bien restitué, le projet porte une dimension de manifeste qui dépasse l'échelle du site et interroge la faisabilité du projet. L'argumentaire sur la responsabilité alimentaire est convainquant mais l'idée d'une plateforme dédiée à la transition agricole a fait débat au sein du jury. Celui-ci a toutefois remarqué l'analyse extrêmement fine de la fonction des sols, depuis leur dimension organique jusqu'aux enjeux planétaires. Le projet comporte également des propositions architecturales détaillées qui évoquent une autre cité radieuse avec une multiplicité d'usages.

WK922 REGENE-RENNES

Mention spéciale

En se focalisant sur le site de l'hôpital, l'équipe propose des déconstructions très ciblées pour éclaircir le socle et différencier des volumes bâtis selon leur nouvelle occupation avec une redistribution complète des fonctions. Au-delà d'une stratégie de programmation centrée sur les activités de recyclage et de réemploi, le jury a remarqué des qualités de projet à l'échelle architecturale et un potentiel d'adaptation et de transformation d'un patrimoine hospitalier.

## Marseille

RX566 DÉCOUVRE-MOI UNE RIVIÈRE

Lauréat

En considérant le ruisseau des Aygalades comme une entité vivante, l'équipe déploie une minutieuse cartographie de l'ensemble du bassin versant. Cette réflexion d'échelle géographique construit un récit culturel et communautaire autour du système hydraulique et des cohabitations entre les humains et la nature. Le jury salue l'envergure du propos théorique, sourcé et documenté, ainsi que la dimension écologique d'une proposition qui relie à différentes échelles les thèmes fondamentaux du sol, de l'eau et du temps. La référence au statut juridique de la nature et l'idée de droits bio-culturels pour soutenir une souveraineté écologique des milieux vivants répond bien au thème de la session.

FB310 LE GRAND RALENTISSEMENT

Mentionné

Face à l'urgence climatique et à l'accélération des transformations urbaines, l'équipe oppose une autre considération du temps et l'idée d'un ralentissement qui peut être abordée sous différentes acceptations : comprendre le temps de l'eau et de son infiltration, prendre le temps de la renaturation, se réappropriier les infrastructures de voies rapides et ralentir les circulations humaines au sens littéral. Ce projet très incarné relie très habilement l'écologie urbaine, les mobilités et les modes d'intervention concrets sur le territoire. Le jury a souhaité mettre en avant cette proposition qui introduit la question des temporalités au cœur du thème des villes vivantes.

TT335 L'ENFANT, LA VILLE ET LE RUISSEAU

Mention spéciale

L'équipe relie habilement la fragilité et la vulnérabilité des territoires et des usages au travers d'un récit transgénérationnel qui s'intéresse à la place et à l'imaginaire des enfants dans la ville. Le projet qui s'adresse à des usagers à la fois singuliers et universels a fait débat au sein du jury. La posture paraît pertinente au regard de la sociologie marseillaise et plus globalement dans l'idée de transmission entre les générations. Le jury a souhaité soutenir dans le palmarès cette approche singulière et sensible bien qu'inaboutie. Au-delà de ses qualités macro- et micro-territoriales, le projet porte un message pour European et notre propre responsabilité vis-à-vis des humains héritiers de nos actions et décisions.

## Grenoble Alpes Métropole

HO818 SOLS MOBILES

Lauréat

L'équipe argumente sa proposition dans une longue durée en considérant la fonte des glaciers déjà à l'œuvre, les futures carences en eau et le bouleversement des dynamiques sédimentaires à l'échelle du bassin versant. Armée de ce scénario prospectif, elle regarde le site depuis le lointain et cherche de nouvelles représentations pour faire exister le parc des boucles de l'Isère. Le jury a distingué cette proposition pour son originalité et sa capacité à conceptualiser et mettre en récit un territoire qui continue à se transformer avec et par ses sédiments. Le projet présente par ailleurs de grandes qualités quant au travail sur les sols, l'eau et le végétal.

XW959 1ÈRE BOUCLE

Mentionné

Le projet s'appuie sur la recontextualisation du site à l'échelle de la biorégion et du massif alpin. Il déploie une stratégie végétale pour le rétablissement de continuités écologiques et s'appuie sur la mise en réseau d'activités liées à la fertilité des sols, à la production agricole nourricière et aux filières de réemploi. Le jury a souligné un travail complet et bien maîtrisé, une typologie d'intervention pertinente et des propositions détaillées.

EX423 (S)LOWLAND

Mention spéciale

La proposition s'inscrit dans la grande famille des projet-processus, ici déclinée autour dans les trois boucles de la rivière à partie de grandes vocations. Le jury a notamment apprécié la manière dont le projet met l'accent sur le rapport à l'eau et traite les risques naturels notamment dans les secteurs occupés par l'industrie. Les actions de régénération écologiques apparaissent justes et facilement applicables.



## Guérande

XU794 TERRAQUE

Lauréat

L'équipe développe une très fine analyse du site, de ses qualités historiques et patrimoniales, de la proximité et de la richesse du grand paysage. Le projet s'appuie sur la réintroduction de l'eau et des outils de mise en œuvre pragmatiques. Le jury a salué la forte sensibilité de l'équipe aux lieux, au territoire et à la population. Il franchit les périmètres et propose une somme d'ouvertures, sur le plan spatial, conceptuel et méthodologique. Le propos développé par l'équipe, cultivé et convainquant, est renforcé par l'efficacité et la poésie des choix de représentation et de restitution graphique.

AD921 LE HÉRON QUI VOULAIT VOIR L'OCEAN

Mentionné

L'équipe répond aux risques de submersion marine par la création d'espaces refuges dans le rétrolittoral permettant la restauration d'écosystèmes capables d'absorber les traumatismes climatiques. Dans cette philosophie, Guérande est envisagée comme une « ville stationnaire » qui se densifie sur elle-même. Le jury a souhaité mettre en avant cette proposition sensible et très complète qui aborde les cycles saisonniers et la mobilisation des acteurs et des ressources locales. Les échelles d'analyse et de propositions sont particulièrement argumentées pour chercher des accroches au loin avec une considération pour les milieux naturels, l'espace public et l'habitat.

NC993 LA CLÉ DES CHAMPS

Mention spéciale

L'équipe repositionne la ville dans la géographie littoral et établit des synergies avec la production agricole du plateau et l'émergence de filières constructives biosourcées. Cette proposition multiscalaire donne à voir la richesse du territoire et l'intérêt de la ville à s'ouvrir sur son grand paysage. Le jury souligne la clarté de cette proposition globale et la finesse des propositions déclinées dans les espaces publics, donnant au projet un caractère opératoire à plusieurs échelles.

## Le Palais

SG469 DÉFENDONS LES PALANTINS !

Lauréat

Intégration du changement climatique, gestion des ressources insulaires, repli des habitants et des activités face à la montée des eaux, adaptations des formes et conditions d'habitat : l'équipe développe une attitude globale et complète en intégrant plusieurs horizons temporels à 2025 – 2050 – 2100. Le jury a voulu distinguer la clairvoyance et le courage de cette proposition à fois pragmatique et prospective. Le projet exprime une vision optimiste et pro-active de changements actuels et à venir. Pleinement inscrit dans le thème de la session, le propos développé par l'équipe apparaît comme un support de réflexion et de projection particulièrement adapté à Belle-Île-en-mer mais aussi transposable à d'autres territoires confrontés au retrait du trait de côte.

SZ604 LES TRAVERSÉES

Lauréat

L'équipe offre un point de vue singulier sur le paysage insulaire à partir d'une vue depuis le large. Les questions posées par le thème de la session trouvent leur résolution à l'échelle du grand territoire, insulaire, maritime et terrestre. La proposition tisse des liens entre les vallons, s'intéresse à la gestion des milieux à l'échelle de l'île en considérant l'impact des flux humains. Au-delà d'une certaine complexité de lecture, le jury souligne la qualité de cette proposition et de son expression graphique. Le projet se pose à la juste échelle, au seuil d'un projet trop dessiné. Le jury retient également et veut mettre en avant la considération de l'île comme « un tout indissociable », un message qui résonne avec les enjeux planétaires.

NM945 INTERSTICES

Mentionné

Le projet se présente comme délicat d'ajouts et de soustractions, pensés et négociés à l'échelle de chaque lieu. Les interventions architecturales et paysagères sont mesurées tout en cherchant le meilleur bénéfice pour les espaces et les milieux transformés : les chemins, les voies, les espaces publics, le port... Le jury a remarqué la sensibilité de l'équipe, la justesse et la délicatesse des propositions mais aussi, plus globalement, l'idée d'un processus de transformation par micro-interventions complémentaire d'approches plus systémiques.